LE SYNDICAT D'ELIMINATION ET DE VALORISATION DES DECHETS DU CALAISIS

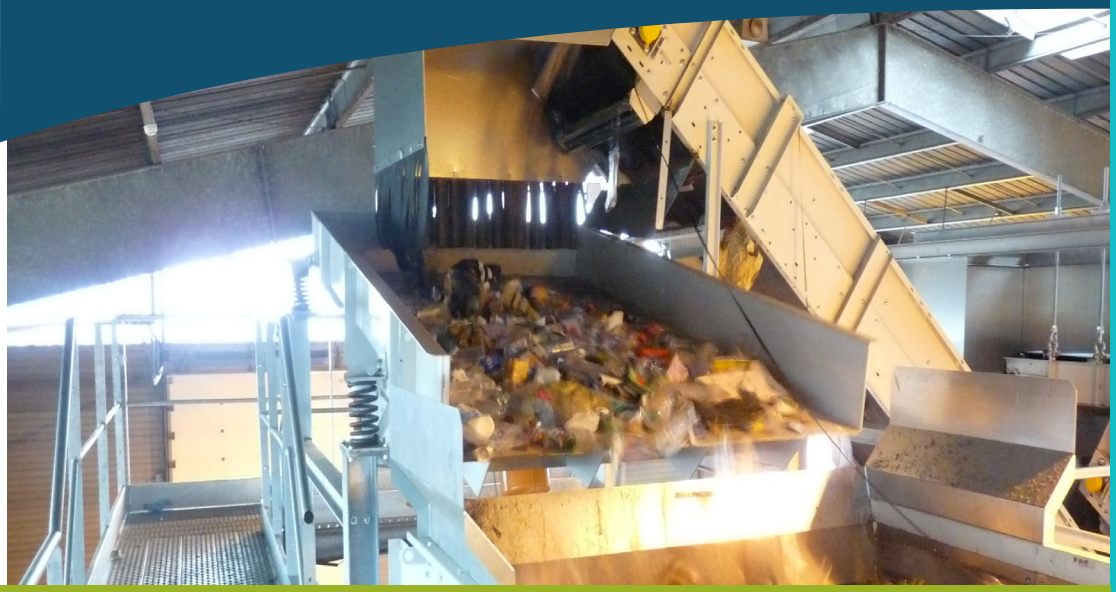

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Alembon
Andres
Ardres
Audruicq
Autingues
Bainghen
Balinghen
Bonningues-les-Calais
Bouquehault
Boursin
Brêmes-les Ardres
Calais
Caffiers
Campagne-les-Guînes
Coquelles
Coulogne
Escalles
Fiennes
Frethun
Guemps
Guînes
Hames-Boucres
Hardinghen
Herbinghen
Hermelinghen
Hocquinghen
Landrethun-les-Ardres
Les Attaques
Licques
Louches
Marck
Muncq-Nieurlet
Nielles-les-Ardres
Nielles-les Calais
Nortkerque
Nouvelle-Eglise
Offekerque
Oye-Plage
Peuplingues
Pihen-les-Guînes
Polincove
Recques-sur-Hem
Rodelinghem
Ruminghem
Saint-Folquin
Saint-Omer Capelle
Saint-Tricat
Sainte-Marie Kerque
Sangatte/Blériot-Plage
Sanghem
Vieille-Eglise
Zutkerque

"ENTREPRISE DE SERVICE PUBLIC"

SEVADEC

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION GENERALE	p.5
LE CENTRE DE TRI	p.21
LE RESEAU DE DECHETERIES	p.37
L'UNITE DE BIOMETHANISATION	p.49
LE CENTRE DE TRANSFERT	p.69
LE SERVICE TRANSPORT	p.77
LES FINANCES	p.81
LA COMMUNICATION	p.87
LA COLLECTE DES HUILES	p.98
LE C.V.O.M.R.	p.100
LEXIQUE	p.102

SEVADEC

PRESENTATION GENERALE

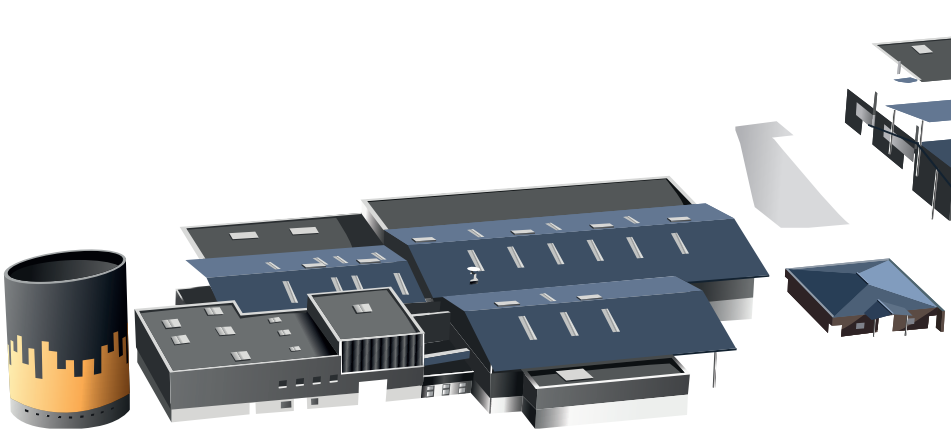

SEVADEC

CREATION DU SEVADEC

Le **SEVADEC** (**S**yndicat d'**E**limination et de **VA**lorisation des **DE**chets du **C**alaisis) a été créé par Arrêté Préfectoral en date du 2 juin 2000. Il est constitué de 3 structures de coopération intercommunale :

Cap Calaisis Terre d'Opale :

Communauté d'agglomération composée de 5 communes *(Blériot Sangatte, Calais, Coquelles, Coulogne, Marck)* et de 96 793 habitants.

La C.C.R.A. :

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq constituée de 15 communes et de 26 945 habitants.

Le S.M.I.R.T.O.M. du Calaisis :

Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Calaisis regroupant 32 communes, et 32 886 habitants.

Carte du territoire

LES COMPETENCES DU SEVADEC

Selon les statuts du SEVADEC et plus précisément son article 2 :

«Le SEVADEC a pour objet de prendre en charge la valorisation matière et énergétique des déchets ménagers et assimilés collectés par les membres du SEVADEC en réalisant :

• la construction d'une unité de valorisation des déchets fermentescibles par traitement biologique conforme aux normes européennes,

• la mise en place d'un centre de tri des déchets municipaux, dans le cadre de la valorisation matière par recyclage des matériaux,

• l'installation de déchèteries,

• des prestations de service relatives au traitement des déchets,

• la construction d'un centre de valorisation des ordures ménagères résiduelles.

Par ailleurs, il procédera aux études utiles pour la définition des capacités nécessaires de ces équipements ainsi que pour la localisation géographique.

Il assurera la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissements et décidera de leur gestion (régie directe, marchés publics, délégation de service public ...).

Le SEVADEC exerce la compétence « traitement des déchets des ménages », à savoir : le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage (déchèteries) qui s'y rapportent.

Par contre, les communes et structures intercommunales conservent leur responsabilité en matière de collecte des déchets (...).
Les modalités de cette collecte devront correspondre aux exigences techniques fixées par le Syndicat Mixte en rapport avec l'unité de valorisation organique et les contrats de valorisation matière et énergie. Par ailleurs, les collectivités adhérentes obligent à faire traiter la totalité de leurs déchets dans les installations qui ont été conçues et calibrées pour les accueillir. Elles pourront utiliser, pour leur propre compte, les dispositions financières de la section 1 du chapitre I et de la section 9 du chapitre III du titre III, du livre III de la 2ème partie du Code Général des Collectivités Territoriales relatives à la redevance pour l'enlèvement des déchets, ordures et résidus, redevances d'enlèvement des ordures ménagères sur les terrains de camping, redevance spéciale et taxe d'enlèvement.

Le SEVADEC pourra contribuer à une prise en charge des surcoûts de la mise en place de la collecte sélective par les Collectivités membres.

Le SEVADEC pourra mener des études en matière d'économie, d'énergie et d'environnement.

Le SEVADEC est habilité à réaliser des prestations de services pour :
- des collectivités locales non membres du syndicat,
- des entreprises privées ou professionnelles situées ou non sur le territoire des collectivités adhérentes.

SEVADEC

HISTORIQUE

2000

• Création du Syndicat d'Elimination et de VAlorisation des DEchets du Calaisis

2003

• Lancement de la première plate-forme HQE française de valorisation des déchets

2004

• Inauguration (le 25 juin) du centre de tri fonctionnant selon les normes HQE

• Mise en service de 3 déchèteries (Calais Toul, Calais Monod et Audruicq)

2005

• Mise en service de 3 déchèteries HQE supplémentaires (Oye-Plage, Guînes, et Louches)

2006

• Mise à disposition du centre de transfert (1er janvier)

• Construction de l'usine de biométhanisation

2007

• Mise en service de l'usine de biométhanisation

2008

• Mise en service de 2 déchèteries HQE supplémentaires (Peuplingues et Calais Epinal)

2009

• Mise en service de la 8ème déchèterie du SEVADEC (Licques)

DU SEVADEC

2010

• Signature du Programme Local de Prévention (P.L.P.) par le SEVADEC et l'ADEME

2012

• Travaux de modernisation du centre de tri

2013

• Suite à la dissolution de la C.C.R.A.V.H. (Communauté de Communes de la Région d'Ardres et de la Vallée de la Hem), le 31 décembre 2013, le SEVADEC perd 11 communes,rattachées désormais à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et à la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

2014

• Application d'une nouvelle signalétique dans les déchèteries

• Nouvelle prise de compétence : C.V.O.M.R. (Centre de Valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles)

• Nouvelle identité visuelle (nouveau logo, nouveau slogan...)

• Mise en place de la 1ère benne Ecomobilier (Calais Est)

2015

• Partenariat avec Opale Vélo Services (collecte pièces et vélos)

• Partenariat avec le lycée du Détroit de Calais (gestion des déchets)

• 31 déc. : fin du partenariat avec l'ADEME du Programme Local de Prévention (P.L.P.)

2016

• Marché global de performance pour la réalisation d'un C.V.O.M.R.

• La capacité de traitement des emballages du centre de tri passe à 33 000 tonnes/an

EQUIPEMENTS

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

Une usine de biométhanisation :

Lieu de traitement et de valorisation des déchets verts, des fermentescibles, des huiles et des graisses alimentaires
Capacité maximale de 28 000 tonnes (27 000 tonnes de biodéchets et 1 000 tonnes)

SEVADEC
CENTRE DE TRANSFERT

Un centre de transfert :

Installation intermédiaire qui permet de regrouper les déchets condamnés à l'enfouissement (Ordures Ménagères Résiduelles)

SEVADEC
DECHETERIES

8 déchèteries :

Audruicq, Calais Est, Calais Ouest, Guînes, Licques, Louches, Oye-Plage, Peuplingues

SEVADEC
CENTRE DE TRI

Un centre de tri :

Lieu de traitement et de valorisation des emballages ménagers provenant de la collecte sélective

Capacité maximale : 33 000 tonnes/an

\+ une plate-forme de regroupement du verre de 4 300 tonnes/an

LES INSTANCES DU SEVADEC

Le SEVADEC est un syndicat mixte dirigé par une assemblée désignée «Comité Syndical» qui est composée de 44 membres.

Le Comité Syndical est constitué d'1 Président, de 4 Vice-présidents, de 17 membres titulaires ainsi que de 22 suppléants.

Chaque conseil municipal des 52 communes composant le territoire du SEVADEC désigne des délégués destinés à siéger dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.).

Ces délégués communautaires se réunissent et nomment eux-mêmes les délégués qui siégeront au sein du SEVADEC, syndicat mixte à qui ils ont transféré la compétence de traitement des déchets.

• Les Membres du Bureau Syndical en 2016

M. Guy ALLEMAND
Cap Calaisis

Président

M. Jean-Luc MAROT
S.M.I.R.T.O.M.
Vice - président

Délégué au personnel

M. Frédéric COPPIN
C.C.R.A
Vice - président

Délégué
à la communication

M. Emmanuel AGIUS
Cap Calaisis
Vice - président

Délégué aux travaux

Mme. Nicole HEUX
Cap Calaisis
Vice - présidente

Déléguée aux finances

M. Marc BOUTROY
S.M.I.R.T.O.M.

Membre du Bureau

M. Frédéric MELCHIOR
C.C.R.A.

Membre du Bureau

• Liste des délégués du Comité Syndical en 2016

Les délégués titulaires :

Emmanuel AGIUS

Guy ALLEMAND

Philippe ANOT

Régis BIOUSSE

Natacha BOUCHART

Patrice CAMBRAYE

Véronique DUMONT- DESEIGNE

Gérard GRENAT

Michel HAMY

Nicole HEUX

Philippe MIGNONET

Les délégués suppléants :

Guy BEGUE

Malika BOUAZZI

Michèle DUCLOY

Joëlle LANNOY

Jean-Marc LEROY

Maïté MULOT-FRISCOURT

Fabrice MARTIN

Chantal POTIER

Jean-Pierre ROBBE

Annette WACHEUX

Henri WAROCZYK

Les délégués titulaires :

Marc BOUTROY

Bruno DEMILLY

Brigitte MARCQ

Jean-Luc MAROT

Antoine PERALDI

Jean-Claude VANDENBERGUE

Les délégués suppléants :

Alain CALAIS

Anne DECAESTECKER

Pascal GAVOIS

Yves LE BERRE

Jacques RIVENET

Thérèse VASSEUR

Les délégués titulaires :

Frédéric COPPIN

Charles COUSIN

Frédéric MELCHIOR

Olivier MAJEWICZ

Olivier PLANQUE

Les délégués suppléants :

Evelyne CARON

Yves ENGRAND

Bruno MICOLINO

(puis Daniel PIQUET)

Thierry ROUZE

Guy VERMERSCH

ORGANIGRAMME DES SERVICES

SEVADEC

Président - Guy ALLEMAND

Vice-président délégué au Personnel : Jean-Luc MAROT

Vice-présidente déléguée aux Finances : Nicole HEUX

Vice-président délégué aux Travaux : Emmanuel AGIUS

Vice-président délégué à la Communication : Frédéric COPPIN

Membres du Bureau : Marc BOUTROY et Frédéric MELCHIOR

Pôle Technique

Responsable du centre de tri

Julien VERJOT

Responsable du service maintenance

Nicolas DEBOURBIAUX

Responsable adjoint du centre de tri

Geoffrey DEBAST

Service maintenance

3 titulaires

2 E.A

Service propreté

2 titulaires

1 E.A

Service encadrement

David GEST

Valoristes

21 titulaires

1 C.U.I

4 E.A

Service caristes/ Qualité

7 titulaires

1 E.A

Référent CNAS Administration

Véronique DELDICQUE

E.A = Emploi d'Avenir

Président

Guy ALLEMAND

Directeur Général des Services

Laurent LETREN

Directeur Adjoint

en charge des services techniques

Stephen VANDENKOORNHUYSE

Responsable du Pôle Ressources

Benjamin DUCAMP

Pôle Ressources

Chargé du Développement/

Environnement/Sécurité

Conseiller de Prévention

Pierre COLLIER

Responsable

Pôle Communication

Joël ROCQ

Nicolas LANDRY

Stéphanie LHOMEL

Responsable

des équipements

extérieurs

Judicaël BRIESMALIEN

Chargé de gestion

du service transport

Thierry ALLEMAND

Finances

Marchés Publics

Benjamin DOUAY

Ressources Humaines

Ludivine BOUGHEDADA

Mélissa DELLIAUX

Geoffrey CALOIN *E.A*

Responsable adjoint

des équipements

extérieurs

Frédéric BACQUET

Accueil

Maguy AGNERAY *E.A*

Contrôleur

du centre de

transfert

1 titulaire

Gestionnaires

déchèteries

21 titulaires

1 stagiaire

Chauffeurs

4 titulaires

1 stagiaire

• Répartition par sexe et par âge des agents titulaires, stagiaires et contractuels en 2016

	Sexe		
	Hommes	Femmes	Les 2 sexes
moins de 20 ans	1	0	1
de 20 à 24 ans	4	2	6
25 à 29 ans	3	1	4
30 à 34 ans	9	0	9
35 à 39 ans	8	1	9
40 à 44 ans	9	2	11
45 à 49 ans	9	2	11
50 à 54 ans	19	0	19
55 à 59 ans	7	4	11
60 à 64 ans	6	2	8
65 ans et plus	0	0	0
Total	**75**	**14**	**89**

• Répartition par statut et par service des agents titulaires, stagiaires et contractuels en 2016

	Titulaires	Stagiaires	Contractuels	TOTAL
Centre administratif	11	2	1	14
Centre de transfert	1	0	0	1
Centre de tri	37	1	6	44
Déchèteries	27	1	2	30
TOTAL	**76**	**4**	**9**	**89**

Répartition par catégorie hiérarchique en 2016

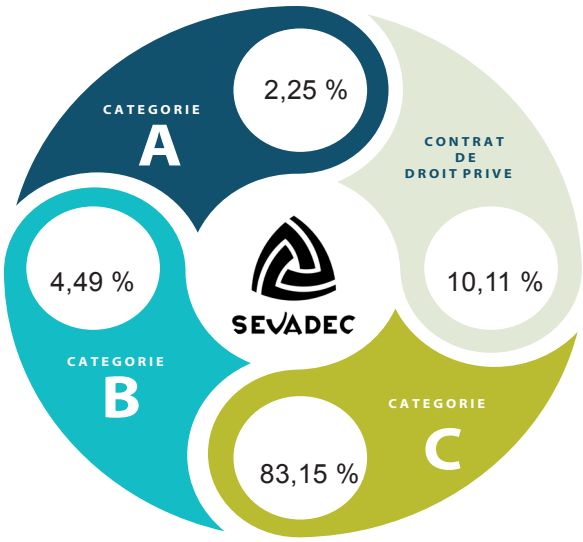

Répartition par modalité d'exercice du temps de travail en 2016

• Informations complémentaires :

• En 2016, au sein du SEVADEC, 3 agents ont fait l'objet d'une titularisation.

• Le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de 6,45 %.

• On dénombre, pour l'ensemble des agents, 3 077 journées d'absence pour 2016 (1 612 pour les maladies ordinaires, 440 pour les maladies de longue durée, 278 pour les accidents de travail et 747 jours de mise en disposition), soit une baisse de 12,59 % par rapport au bilan social de 2015.

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Dans le cadre de ses activités, le SEVADEC privilégie des liens avec différents partenaires :

Région Hauts-de-France

Le F.E.D.E.R.
(le Fonds Européen de DÉveloppement Régional) a pour but de renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union Européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

L'A.D.E.M.E.
(l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a pour mission de susciter, d'animer, de coordonner, de faciliter ou de réaliser des opérations en vue de la protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

ECO EMBALLAGES

ECO EMBALLAGES est un organisme agréé par l'État pour organiser, superviser et accompagner le recyclage des emballages ménagers en France.

FACEvalo

F.A.C.E. VALO (Fondation d'Aide Contre l'Exclusion) développe des actions pragmatiques et concrètes afin d'aider les personnes en difficulté à retrouver le chemin d'une intégration réussie dans sa cité et dans son travail.

European Recycling Platform

E.R.P. (European Recycling Plateform) est un éco-organisme chargé d'assurer, pour ses adhérents, l'enlèvement et le traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D.E.E.E.).

screlec
environnement

SCRELEC est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des piles et des batteries usagées.

DASTRI est un eco-organisme national français qui collecte et traite les déchets d'activité de soins à risques infectieux perforants.

ECO-DDS est un éco-organisme dédié aux Déchets Diffus Spécifiques (peintures, solvants ...).

RECYLUM est un eco-organisme à but non lucratif en charge de la collecte et du recyclage des lampes usagées.

ECO-MOBILIER est un éco-organisme de la filière du meuble. Sa vocation ? Collecter et valoriser le mobilier usagé en lui offrant une 2ème vie, en le recyclant.

ECO TLC est un éco-organisme né de la volonté des professionnels de l'industrie et du commerce des textiles, linge et chaussures, de s'unir pour assumer leur responsabilité environnementale.

Le SEVADEC a signé, en novembre 2015, une convention avec Cap Texti, branche de l'association Cap énergie, afin de valoriser les textiles, le linge et les chaussures (TLC) et favoriser l'insertion professionnelle.

Location, vente, réparation et entretien, récupération tous vélos, visites guidées, balades, ateliers, conseils,Opale Vélo Services, une association au service de tous les cyclistes ! Cette association calaisienne récupère des pièces et cadres sur les déchèteries de Calais Est et de Calais Ouest.

Collecte de téléphones mobiles pour une cause gratuite, écologique et solidaire.
Le SEVADEC est partenaire de l'association "Pour la Vie" venant en aide aux enfants myopathes.

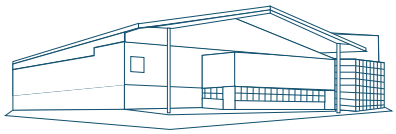

SEVADEC
CENTRE DE TRI

SEVADEC
CENTRE DE TRI

Le **centre de tri a pour but de valoriser la part d'emballages provenant de la collecte sélective**. Il permet de trier les emballages afin de pouvoir **les recycler** grâce à des filières spécialisées.

Sa **capacité maximale** est passée en 2016, de 11 000 à **33 000 tonnes/an.**

Sont considérés comme emballages
recyclables
les déchets suivants :

LES EMBALLAGES

- Calais
- Communes de la région d'Audruicq - CCRA
- Communes SMIRTOM Bleriot / Sangatte Marck, Coulogne, Coquelles

- Cartons
- Emballages en aluminium
- Conserves en métal
- Briques de carton (potages, jus de fruits, lait)
- Emballages en carton
- Journaux, magazines***

***Sauf CALAIS : poubelle marron

LE VERRE

- Calais
- Communes de la région d'Audruicq - CCRA
- Communes SMIRTOM Bleriot / Sangatte Marck, Coulogne, Coquelles

- Bouteilles de verre
- Pots de confiture
- Pots de yaourt en verre

--- sans les couvercles ---

RECAPITULATIF DES TONNAGES D'EMBALLAGES

• Tonnages mensuels d'emballages ménagers des collectivités membres entrant au centre de tri (2016)

	CAP CALAISIS	SMIRTOM	CCRA	SEVADEC
Janvier	313,08	171,90	127,22	612,20
Février	279,66	159,66	117,02	556,34
Mars	319,02	165,30	130,80	615,12
Avril	302,45	159,97	129,44	591,86
Mai	338,43	184,91	136,20	659,54
Juin	316,25	164,86	128,88	609,99
Juillet	304,46	166,54	125,24	596,24
Août	316,72	163,92	134,46	615,10
Septembre	320,53	186,54	142,06	649,13
Octobre	312,90	177,88	128,26	619,04
Novembre	328,91	184,05	130,94	643,90
Décembre	335,44	178,80	130,66	644,90
Total en tonnes	**3787,85**	**2 064,33**	**1 561,18**	**7 413,36**

Au cours de l'**année 2016**, le centre de tri a vu transiter **7 413,36 tonnes d'emballages ménagers** provenant de Cap Calaisis, de la CCRA et du SMIRTOM.

On observe une **croissance de 1,35 % des emballages réceptionnés** provenant de ces collectivités par rapport à 2015. Cet accroissement de la quantité d'emballages est justifié par une augmentation de la population sur notre territoire. De plus, nous constatons une diminution du tonnage des ordures ménagères résiduelles, un transfert d'une partie des ordures ménagères résiduelles vers les emballages a donc pu se produire.

• Evolution du tonnage mensuel d'emballages ménagers des collectivités membres entrant au centre de tri en 2016

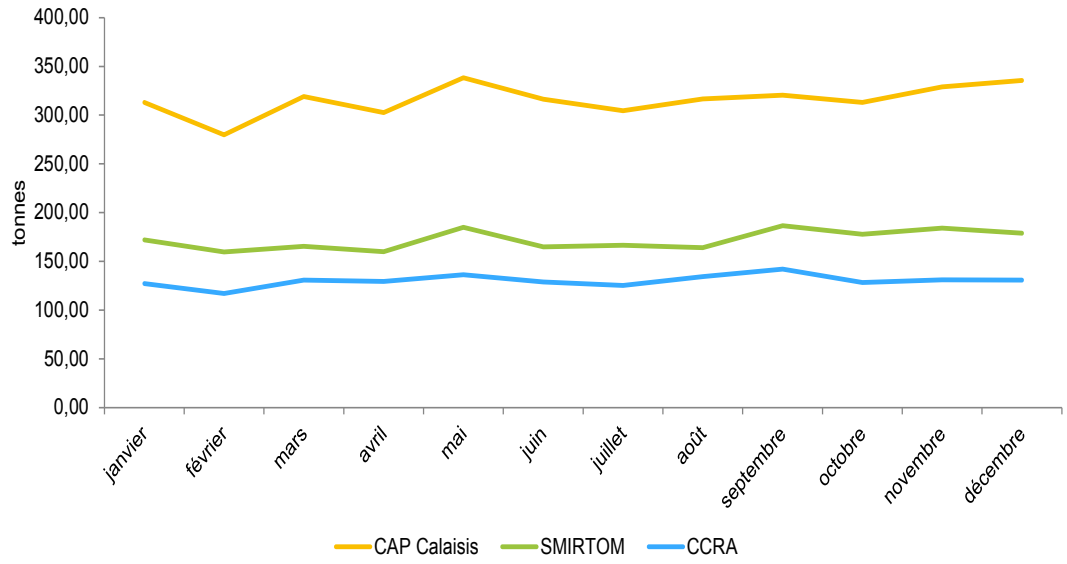

Les évolutions mensuelles des tonnages sont similaires à celles des années précédentes à savoir :
- une chute des tonnages en février compte tenu du nombre inférieur de jours dans le mois,
- un pic de production durant le mois de mai avec de nombreux week-ends prolongés qui impliquent une consommation plus importante des ménages,
- une diminution durant la période estivale dûe aux départs en vacances.

SEVADEC
CENTRE DE TRI

Des camions, mono ou bi-compartimentés en fonction des secteurs de collecte, acheminent les déchets au centre de tri. Ceux-ci disposent d'un badge spécifique à leur collectivité afin de connaître la zone de collecte. Un pont à bascule permet de peser ces camions puis les déchets sont déversés dans l'aire de stockage destinée à les recevoir.

Après être passés dans un ouvreur de sacs, les déchets sont déposés sur un tapis et étalés grâce à un lamineur de couches. Ce tapis amène ensuite les déchets vers les machines de tri balistique.

Ces machines se décomposent en 3 parties

• La 1ère machine va séparer les grands cartons et grands plastiques pour les acheminer en cabine, le reste est dirigé vers la 2ème machine.

• La 2ème machine va séparer les corps plats (journaux/revues/magazines et cartonnettes), acheminés vers la cabine de tri, des corps creux (cannettes et bouteilles) dirigés vers la 3ème machine.

• La 3ème machine effectue la même opération que la précédente mais de manière plus affinée (mailles de 6/6cm au lieu de 10/15cm sur la 2ème). Les petits corps plats vont donc être dirigés vers la cabine de tri, les fines vers le refus de tri, et les corps creux vers les lignes de séparation automatique des corps creux.
L'ensemble des corps creux passe alors sous l'over-band afin de récupérer tous les emballages ferreux. Les matières ferreuses sont directement dirigées vers la presse à paquets.

Ensuite, les corps creux vont passer sur une table vibrante afin d'y être bien séparés avant de subir un tri optique qui permet de trier le plastique en fonction de sa couleur et de sa matière (P.E.T, P.E.H.D...).

Une fois le tri mécanique réalisé, les déchets sont dirigés vers la cabine de tri où les valoristes vont séparer les matériaux par catégorie.

En effet, une fois séparés par type de matériaux, les déchets sont revendus à des repreneurs et les recettes sont perçues par les collectivités membres.

Enfin, le refus de tri, c'est-à-dire les erreurs de tri commises par les citoyens, sont dirigés vers 2 compacteurs afin d'être valorisés en combustibles pour les cimenteries.

Les refus de tri issus du tri optique ainsi que les fines issues de la balistique n°3 vont passer par le courant de Foucault afin d'en extraire l'aluminium qui sera compressé en balles.

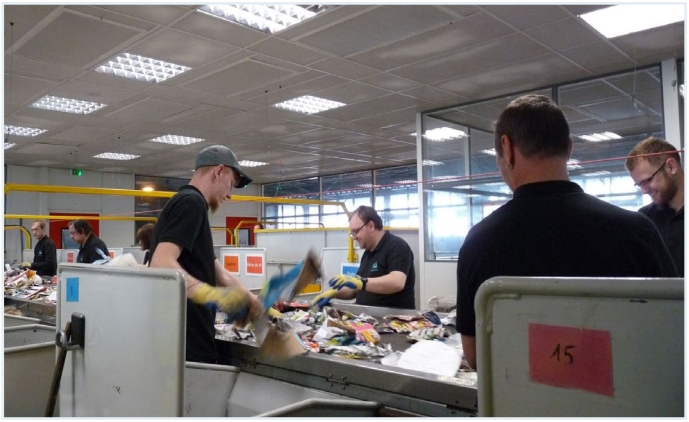

Ces différents types de déchets vont être conditionnés. Ils seront compressés en balles afin de pouvoir être transportés vers différents centres de valorisation.

Seul le papier n'est pas pressé, il est vendu en vrac.

SEVADEC
CENTRE DE TRI

• Part des collectivités par rapport au tonnage total entrant

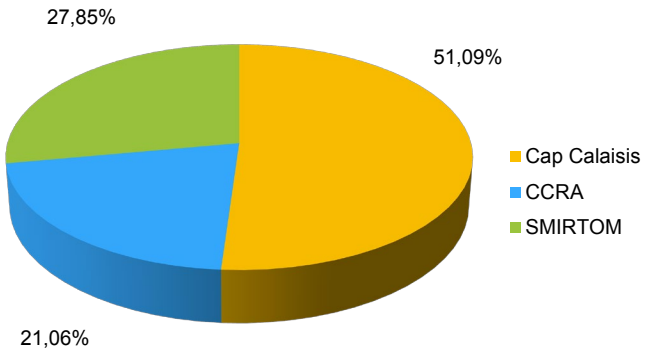

Les apports de **Cap Calaisis** représentent **51,09 % des apports totaux**, contre 27,85 % pour le SMIRTOM et 21,06 % pour la CCRA.
La **part de chaque collectivité est quasiment identique** à celle de 2015.

• Evolution pluriannuelle des tonnages entrants entre 2009 et 2016

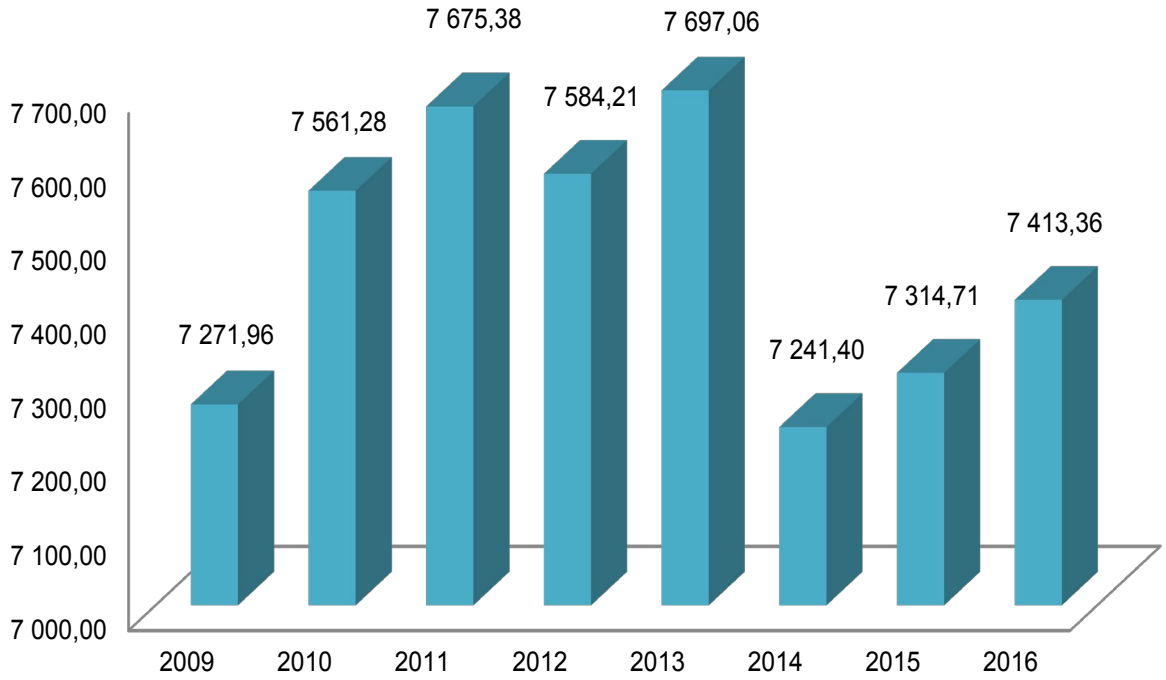

La tendance générale entre 2009 et 2013 était à la hausse et, bien qu'il y ait eu une grosse diminution en 2014 compte tenu de la perte de 11 communes suite à la réforme territoriale, cette tendance se vérifie à nouveau avec une progression de 98,65 tonnes en 2016 par rapport à 2015.

• Evolution du tonnage des emballages entrants au SEVADEC entre 2009 à 2016

	CAP CALAISIS	SMIRTOM	CCRA	SEVADEC
2009	3 362,42	2 593,65	1 315,89	7 271,96
2010	3 558,50	2 677,52	1 325,26	7 561,28
2011	3 692,36	2 562,24	1 420,78	7 675,38
2012	3 665,38	2 517,78	1 401,05	7 584,21
2013	3 659,30	2 492,36	1 545,40	7 697,06
2014	3 592,25	2 099,35	1 549,80	7 241,40
2015	3 703,68	2 063,44	1 547,59	7 314,71
2016	3 787,85	2 064,33	1 561,18	7 413,36

Evolution des tonnages entrants en augmentation pour toutes les collectivités par rapport à 2015, à savoir :

+ 2,27 % pour Cap Calaisis *(+3,59 % pour Calais, +1,30 % pour Coulogne, +1,24 % pour Marck, +4,75 % pour Coquelles et -2,95 % pour Blériot/Sangatte)*,

+0,87 % pour la CCRA, et

+0,04 % pour le SMIRTOM.

• Evolution du tonnage des emballages entrants au SEVADEC entre 2009 et 2016 avec décomposition de Cap Calaisis

	SMIRTOM	CCRA	CALAIS	MARCK	COULOGNE	BLERIOT SANGATTE	COQUELLES	SEVADEC
2009	2 593,65	1 315,89	1 612,28	708,66	515,90	325,30	200,28	7 271,96
2010	2 677,52	1 325,26	1 754,92	746,00	519,50	343,22	194,86	7 561,28
2011	2 562,24	1 420,78	1 847,15	776,77	519,66	331,98	216,80	7 675,38
2012	2 517,78	1 401,05	1 864,12	755,48	507,48	339,58	198,72	7 584,21
2013	2 492,36	1 545,40	1 862,58	769,00	500,02	336,96	190,74	7 697,06
2014	2 099,35	1 549,80	1 917,10	660,82	495,88	326,19	192,26	7 241,40
2015	2 063,44	1 547,59	1 917,83	760,71	475,28	344,96	204,90	7 314,71
2016	2 064,33	1 561,18	1 986,72	770,18	481,50	334,81	214,64	7 413,36

• Evolution pluriannuelle des tonnages entrants au centre de tri du SEVADEC par collectivité entre 2009 et 2016 avec décomposition de Cap Calaisis

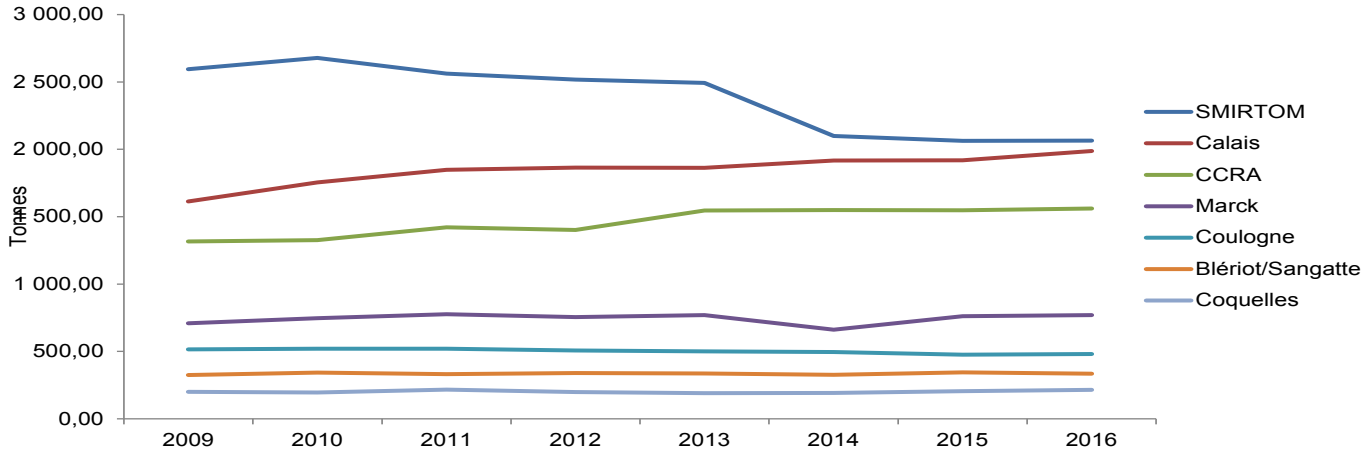

Pour le SMIRTOM, malgré une perte de tonnage en 2014 (conséquence de la réforme territoriale), les tonnages restent constants. Concernant la ville de Calais et la CCRA, les tonnages sont en légère hausse chaque année depuis 2009. Pour la ville de Marck, mise à part une chute des tonnages en 2014 qui a été comblée en 2015, les tonnages restent constants depuis 2009. Pour les villes de Coulogne, Blériot/Sangatte, et Coquelles, les tonnages restent constants depuis 2009.

SEVADEC
CENTRE DE TRI

• Evolution pluriannuelle des ratios de tonnage de 2009 à 2016

	CAP CALAISIS	SMIRTOM	CCRA	SEVADEC	Moyenne nationale
2009	33,67	76,08	53,97	45,93	45,90
2010	36,28	72,27	51,33	46,98	
2011	37,45	68,28	54,64	47,34	
2012	37,37	66,30	53,55	46,75	
2013	37,42	64,66	58,80	47,33	
2014	36,91	64,75	58,54	46,35	
2015	38,18	63,01	57,77	46,73	
2016	39,17	62,77	57,94	47,33	

En **2016**, un **habitant** du **SEVADEC** a **produit** en moyenne **47,33 kg de déchets d'emballages ménagers.**

Le **faible ratio du tonnage obtenu par Cap Calaisis** s'explique par le fait que **les papiers**, journaux, revues et magazines **des habitants de la ville de Calais** sont directement orientés dans le **bac des fermentescibles** (destinés à être traités par le centre de valorisation organique) et non pas dans celui des emballages contrairement à l'ensemble des autres communes.

• Tonnages des matériaux triés par collectivité en 2016

** se reporter au lexique svp*	CAP CALAISIS	SMIRTOM	CCRA	SEVADEC
P.E.T CLAIR*	329,44	160,31	98,66	588,41
P.E.H.D.*	148,77	69,11	40,87	258,75
P.E.T. COLORE*	56,19	24,24	24,56	104,99
AUTRES PLASTIQUES	69,72	33,11	19,00	121,83
ALUMINIUM	15,99	9,51	4,77	30,27
ACIER	230,57	124,16	71,58	426,31
ELA*	49,96	24,50	14,49	88,95
CARTONNETTES	1 191,29	627,67	387,77	2 206,73
JOURNAUX/REVUES/ MAGAZINES	818,01	589,15	687,69	2 094,85
REFUS	733,92	318,34	160,21	1 212,47
Total *(en tonnes)*	**3 643,86**	**1 980,10**	**1 509,60**	**7 133,56**

Pour l'année **2016,** le **SEVADEC a réceptionné** (**hors** déchets provenant de communauté de communes de la **Terre des 2 Caps**), **7 413,36 tonnes d'emballages et en a valorisé 7 133,56 tonnes.**
Cette différence entre le tonnage entrant et celui réellement trié s'explique par l'existence d'un stock de déchets restant à trier au 31 décembre 2016 et d'une "freinte".
La freinte correspond à la perte de poids des produits d'emballages due à sa transformation et à son conditionnement (variation d'humidité, poussière, évaporation, écart de pesée du pont bascule).

Exemple : une bouteille remplie d'eau pèse 1,5 kg lorsqu'elle entre au centre de tri. Or, à sa sortie, après avoir été conditionnée (pressée) sous forme de balle, elle ne pèse que 35 g. L'eau contenue dans la bouteille part au sein du réseau assainissement et il ne reste que le plastique. Le principe est le même pour les cartons mouillés ou les autres matériaux.

• Répartition des matériaux triés dans le centre de tri pour l'année 2016

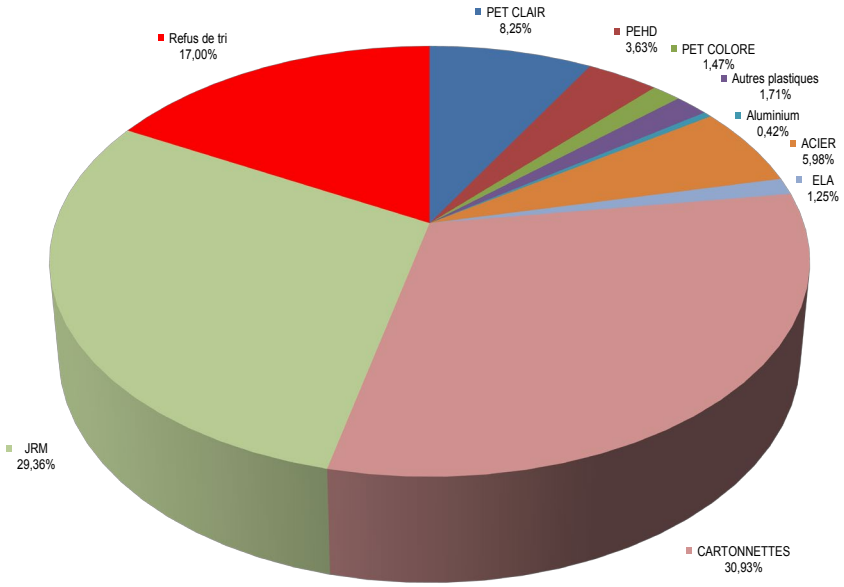

Sur les **7 133,56 tonnes d'emballages triés**, **100 % sont valorisés, y compris les refus de tri**, qui, **désormais ne sont plus enfouis mais valorisés** dans une unité de **fabrication de C.S.R.** (Combustible Solide de Récupération).
Les **Journaux, Revues et Magazines** (JRM) et les **cartonnettes** (EMR) représentent la plus grosse fraction valorisée avec **60,29 % du tonnage sortant**.

Centre de tri

SEVADEC
CENTRE DE TRI

TONNAGES DES MATIERES NON VALORISABLES EN 2016

Le refus de tri correspond à des erreurs de tri commises par les citoyens. Ces déchets sont dirigés vers une chaîne de production de Combustible Solide de Récupération (C.S.R.) gérée par la société Opale environnement, située zone Marcel Doret, à Calais afin d'etre valorisés en combustible pour les cimenteries.

	Refus de tri (T)	Refus de tri (%)	Ratio kg/hab/an
CAP CALAISIS	733,92	20,14	7,59
SMIRTOM	318,34	16,08	9,68
CCRA	160,21	10,61	5,95
SEVADEC	1 212,46	17,00	7,74

Sur les 7 133,56 tonnes de déchets triés, **les refus de tri représentent 17 %** soit un ratio moyen de 7,74 kg par habitant pour l'année 2016.

• Evolution pluriannuelle du ratio des matières non valorisables

	Refus de tri (T)	Refus de tri (%)	Ratio kg/hab/an
2009	1 310,64	18,02	8,28
2010	1 360,95	18,00	8,46
2011	1 087,15	14,16	6,71
2012	1 259,31	16,60	7,76
2013	1 227,64	16,75	7,55
2014	1 130,32	16,12	7,24
2015	1 157,34	16,26	7,39
2016	1 212,47	17,00	7,74

	Taux de refus de tri (%)	
	% entrant	% sortant
2010	10,29	18,00
2011	10,14	14,16
2012	10,25	16,60
2013	11,70	16,75
2014	14,08	16,12
2015	13,16	16,26
2016	14,32	17,00

Bien que la qualité des déchets entrants se soit dégradée ces dernières années, le taux de refus de tri des déchets sortants n'évolue quasiment pas.

• Evolution du taux de refus de tri

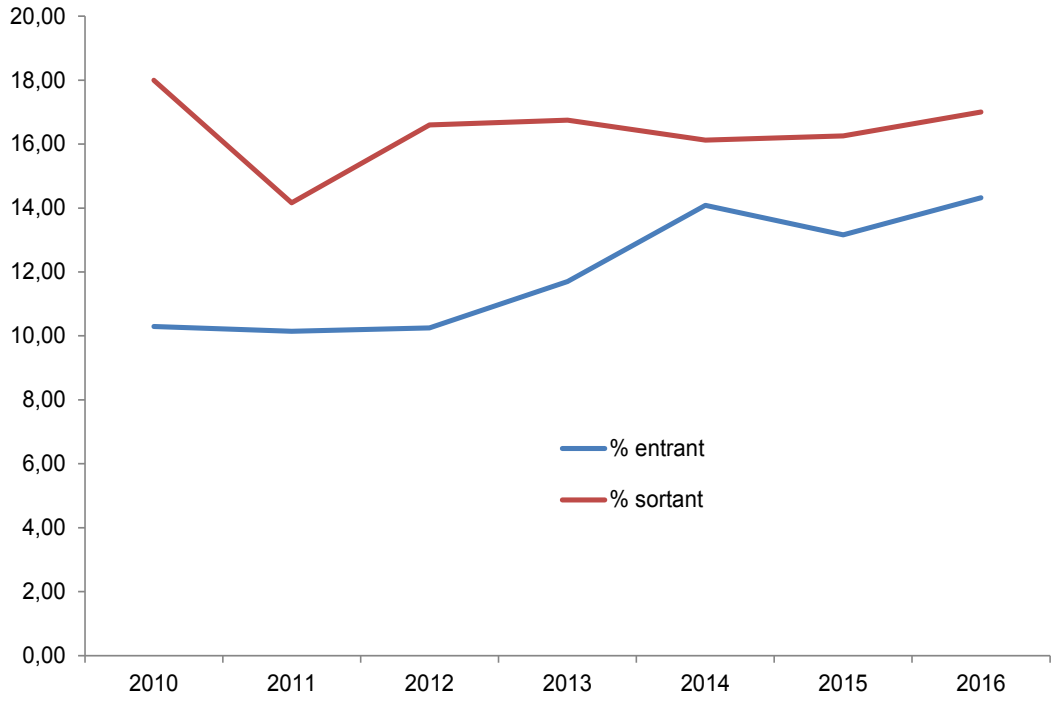

SEVADEC
CENTRE DE TRI

TONNAGES D'EMBALLAGES DE LA TERRE DES 2 CAPS

La Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps est compétente concernant la collecte et le traitement de ses déchets ménagers et assimilés de ses communes membres. Cependant, elle ne possède pas de centre de tri.
La Terre des 2 Caps regroupe 21 997 habitants(1) pour 21 communes.
Suite à un appel d'offres lancé par la Terre des 2 Caps en 2008, le SEVADEC a remporté le marché du tri des déchets pour ce territoire.
N'étant pas une collectivité adhérente au SEVADEC, ses données sont présentées à part.

(1) http://www.terredes2caps.fr/fr/economie/carte_d_identite_du_territoire__1

• Tonnages mensuels en provenance de la Terre des 2 Caps entrant au centre de tri en 2016

	Terre des 2 Caps
Janvier	114,86
Février	94,80
Mars	113,18
Avril	111,50
Mai	119,92
Juin	119,60
Juillet	106,56
Août	126,92
Septembre	119,70
Octobre	102,90
Novembre	119,40
Décembre	108,04
Total en tonnes	**1 357,38**

Entre 2015 et 2016, le tonnage entrant provenant de la communauté de communes de la Terre des 2 Caps a **diminué de 11,27%** représentant 172,26 tonnes de moins (1357,38 tonnes en 2016 contre 1 529,64 tonnes en 2015). Cette diminution est la conséquence du passage, en 2016, à la collecte des emballages 1 fois tous les quinze jours au lieu d'un passage par semaine.

• Tonnages triés provenant de la Terre des 2 Caps en 2016

	Terre des 2 Caps	%
P.E.T clair	136,71	10,23
P.E.H.D.	39,64	2,97
P.E.T. coloré	16,33	1,22
Autres plastiques	18,52	1,39
Aluminium	4,61	0,34
Acier	60,46	4,53
Emballages pour liquides alimentaires	14,49	1,09
Cartonnettes	312,36	23,39
Journaux/Revues/ Magazines	509,78	38,17
Refus de tri	222,66	16,67
Total *(en tonnes)*	**1 335,56**	

Pour l'année 2016, le SEVADEC a réceptionné, pour la communauté de communes de la Terre des 2 Caps, **1 357,38 tonnes d'emballages** et en a trié 1 335,56 tonnes au 31 décembre 2016.

• Refus de tri de la Terre des 2 Caps

	Refus de tri *(en tonnes)*	Refus de tri *(en %)*	Ratio de tonnage *(en kg/hab/an)*
2016	222,66	16,67	9,97

Sur les 1 335,56 tonnes de déchets triés, les **refus de tri** représentent **16,67 %** soit un **ratio de 9,97 kg par habitant par an**.

TONNAGES DU VERRE

Recyclable à l'infini sans perte de qualité, le verre est collecté en porte-à-porte ou en points d'apport volontaire.

Au niveau de la plate-forme du centre de tri, un quai permet le stockage du verre.
Ce dernier est stocké avant expédition vers l'unité de recyclage.

Le verre transitant par cet équipement est celui collecté en porte-à-porte et en apport volontaire sur les territoires de Cap Calaisis et de la CCRA.

• Evolution pluriannuelle des tonnages de verre par collectivité transitant par le quai-à-verre de 2009 à 2016

	CAP CALAISIS	CCRA	SEVADEC
2016	2 951,46	1 370,04	4 321,50
2015	3 013,71	1 355,10	4 368,81
2014	3 018,59	1 391,52	4 410,11
2013	3 222,37	1 415,14	4 637,51
2012	3 316,91	1 277,33	4 594,24
2011	3 458,91	1 278,37	4 737,28
2010	3 514,66	1 233,18	4 747,84
2009	3 650,37	1 293,56	4 943,93

• Evolution pluriannuelle du tonnage de verre par collectivité de 2009 à 2016

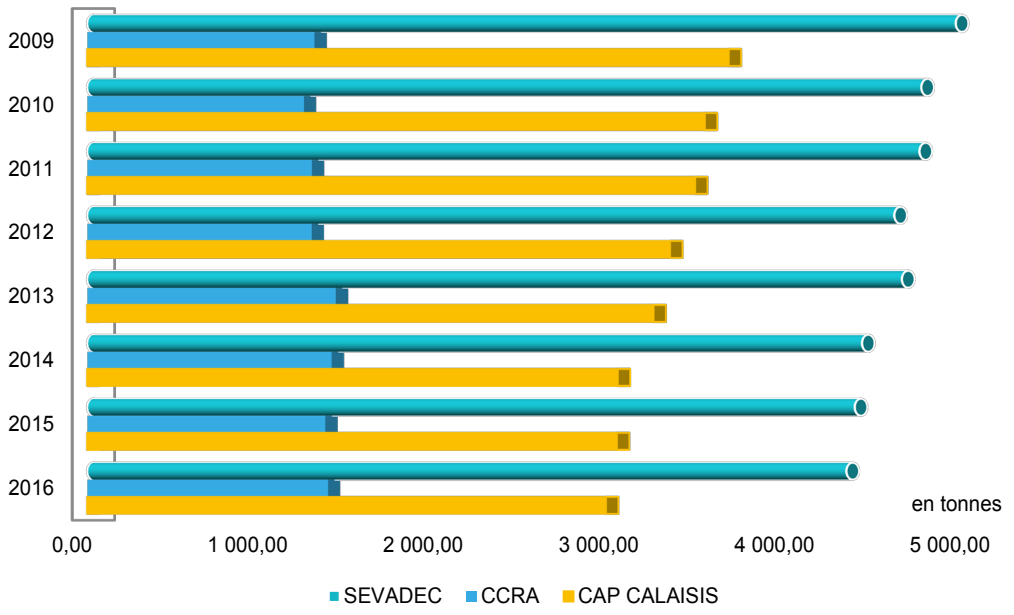

Depuis 2009, le tonnage de verre diminue, passant de 4 943,93 tonnes à 4 321,50 tonnes en 2016, soit une baisse de 12,59 % (622,43 tonnes). Cette baisse, non expliquée, est peut être la conséquence d'une diminution des containers d'apport volontaire sur le territoire. En effet, lorsqu'un container est détérioré ou incendié, celui-ci n'est pas systématiquement remplacé. De ce fait, le parc diminue. Une autre explication pourrait etre le fait que certains quartiers du territoire, à titre d'essai, ne soient plus desservis en collecte en porte à porte mais uniquement en apport volontaire.

• Ratios du tonnage de verre pour l'année 2016

	Ratio *(en kg/hab/an)*
CAP CALAISIS	32,94
CCRA	50,85
SEVADEC	37,09
Moyenne nationale	29,00

SEVADEC
CENTRE DE TRI

SCHEMA SYNTHETIQUE
DE LA RECEPTION DES EMBALLAGES DES COLLECTIVITES MEMBRES

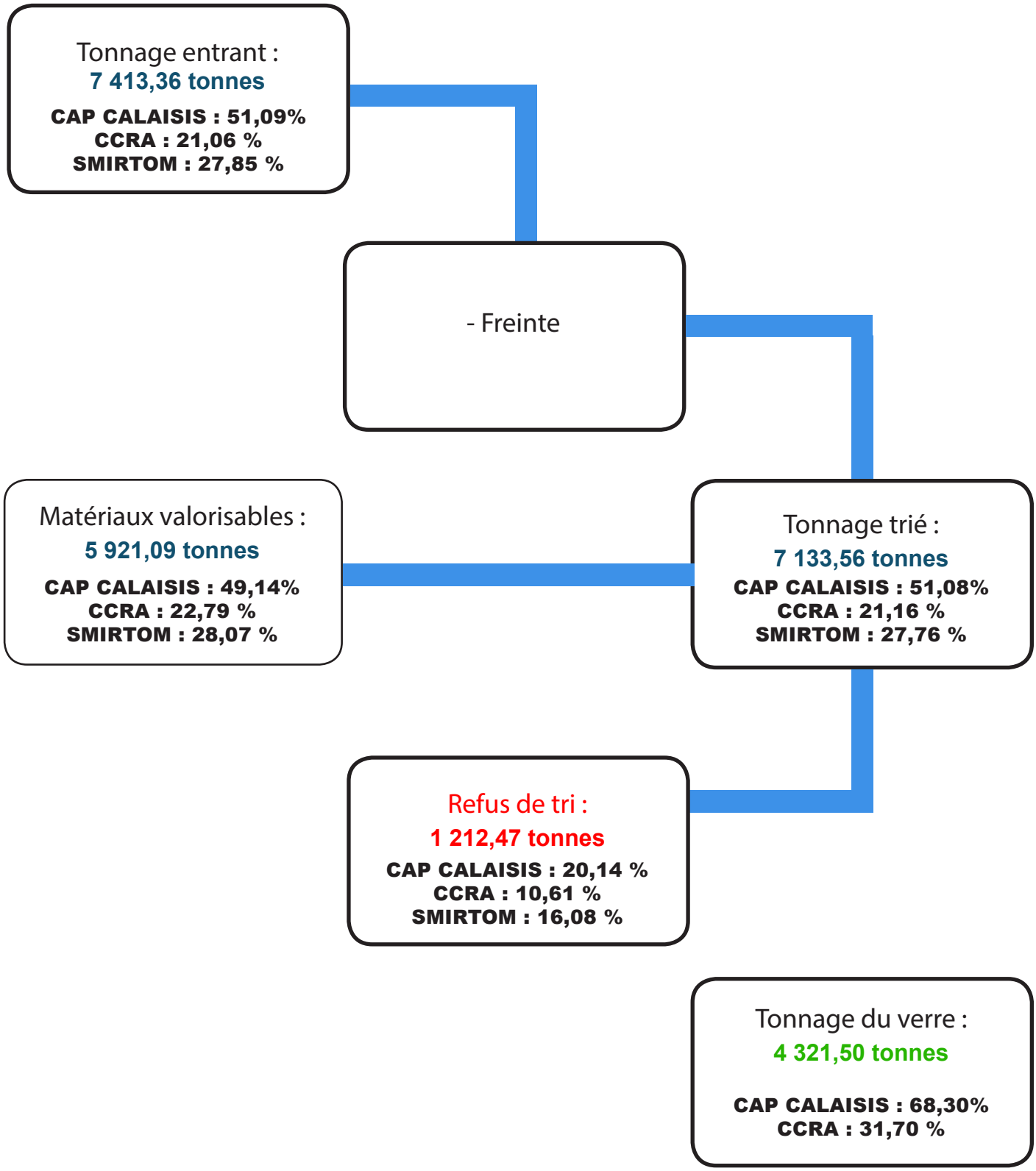

J'agis on y GAGNE !

LE DEVENIR des matériaux RECYCLABLES

SEVADEC

Les matériaux triés sont acheminés vers des filières de valorisation avant d'être utilisés comme matière première pour de nouvelles fabrications.

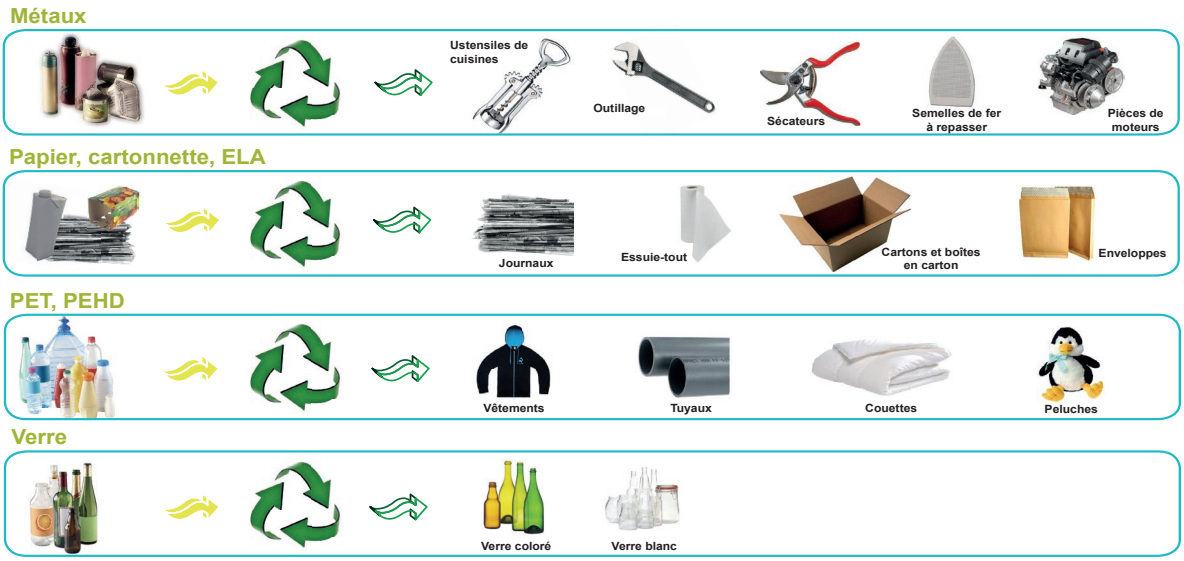

Voici ce que représente l'équivalent de la quantité de déchets recyclés au **centre de tripour l'année 2016** :

- 28 millions de bouteilles plastiques,
- 9 millions de pots et barquettes,
- 2 millions de cannettes de soda en aluminium permettant la construction de 3 000 vélos,
- 8,5 millions de conserves permettant la construction de 530 carrosseries de voiture,
- 3 millions de briques alimentaires,
- 0,5 million de feuilles A4 soit 800 000 ramettes de papier.

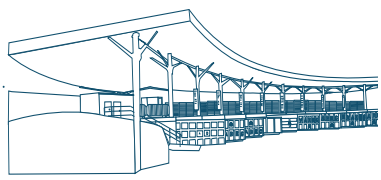

SEVADEC
DECHETERIES

SEVADEC
DECHETERIES

62100 CALAIS EPINAL

62100 CALAIS MONOD

62231 PEUPLINGUES- CHEMIN RD 243

62340 GUINES - Z.A.E Moulin-à-Huile

LOCALISATION DES DÉCHÈTERIES DU SEVADEC

La création et l'exploitation de déchèterie s'inscrivent dans la politique de gestion des déchets définie à l'échelle européenne qui préconise l'implantation d'une déchèterie à moins de 10 minutes de chaque habitant du territoire du syndicat.

62215 OYE-PLAGE - Route du Pont d'Oye

62730 AUDRUICQ - Rue Carnot

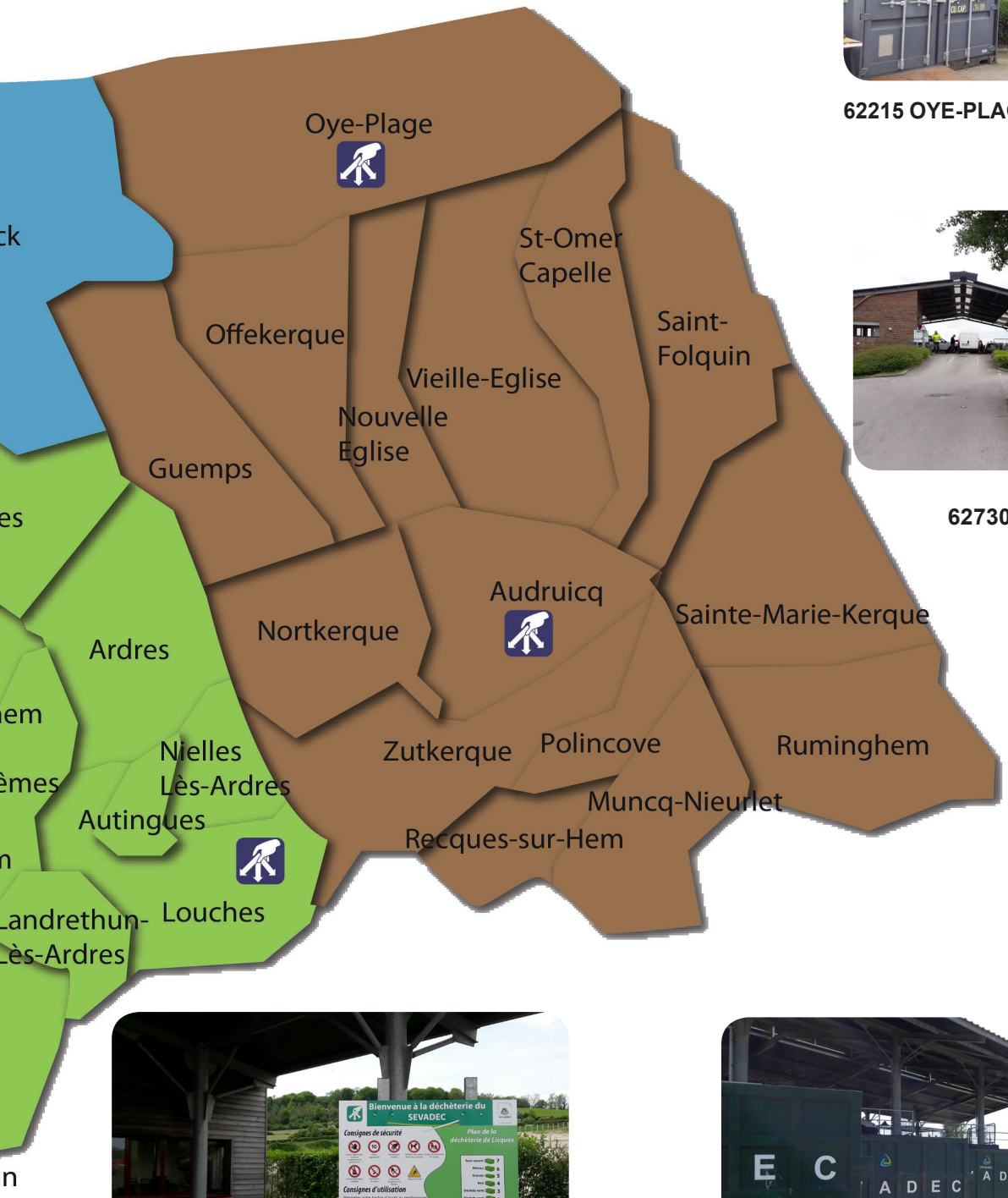

62850 LICQUES - 7 Voie communale

62610 LOUCHES - RD 225 - sortie d'Autingues

SEVADEC
DECHETERIES

La déchèterie est un lieu organisé, clos, gardienné où particuliers et entreprises peuvent déposer les déchets qui ne sont pas acceptés par le ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte.
Ces déchets sont alors collectés de façon séparée dans divers conteneurs.

En effet, les déchèteries permettent de :

- limiter le développement des dépôts sauvages,
- limiter le risque de pollution des sols et des eaux (cours d'eau et nappes phréatiques),
- orienter les différentes catégories de déchets vers des filières de traitement adaptées.

Les déchets acceptés dans les déchèteries du SEVADEC sont :

+ Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) : verre et emballages

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES EN 2016

SEVADEC DECHETERIES

TONNAGES ENTRANTS DANS LES DÉCHÈTERIES

• Tonnages collectés mensuellement dans les déchèteries

	Epinal	*Monod*	*Guînes*	*Audruicq*	*Louches*	*Oye-Plage*	*Peuplingues*	*Licques*
Janvier	447,85	344,49	233,87	168,67	124,65	98,74	64,27	67,12
Février	425,97	330,89	212,35	166,83	121,75	93,84	84,62	36,43
Mars	600,81	507,54	350,38	259,76	242,15	170,18	104,54	102,30
Avril	693,55	604,26	381,17	294,06	261,54	177,46	121,91	121,84
Mai	612,84	596,33	439,56	326,58	278,25	210,97	145,81	112,77
Juin	693,32	666,63	400,60	339,40	302,68	222,20	170,72	114,51
Juillet	706,19	650,46	519,73	401,84	318,62	244,05	145,60	132,73
Août	733,48	698,58	499,71	401,89	321,12	221,76	193,57	173,73
Septembre	533,99	586,99	460,70	308,54	265,81	237,06	130,49	137,27
Octobre	510,22	503,16	360,91	313,66	238,69	246,37	130,59	103,27
Novembre	388,74	355,40	255,02	187,98	207,04	160,33	127,76	96,01
Décembre	411,92	348,73	249,55	212,80	190,26	142,60	90,16	64,06
Total (en tonnes)	6 758,88	6 193,46	4 363,55	3 382,01	2 872,56	2 255,56	1 510,04	1 262,04

Durant l'année 2016, **28 568,10 tonnes de déchets** ont été réceptionnées sur l'ensemble des déchèteries, soit une **hausse de 1 034,90 tonnes (+ 3,76 %) par rapport à l'année 2015.**
On observe une hausse des tonnages sur l'ensemble des déchèteries:
Calais Epinal (+1,66 %), Calais Monod (+0,40 %), Guînes (+ 4,20 %), Audruicq (+ 1,37 %), Louches (+ 6,19 %), Oye plage (+ 12,26 %), Peuplingues (+ 10,76 %), Licques (+10,57 %).

• Part de chaque déchèterie par rapport au tonnage total collecté

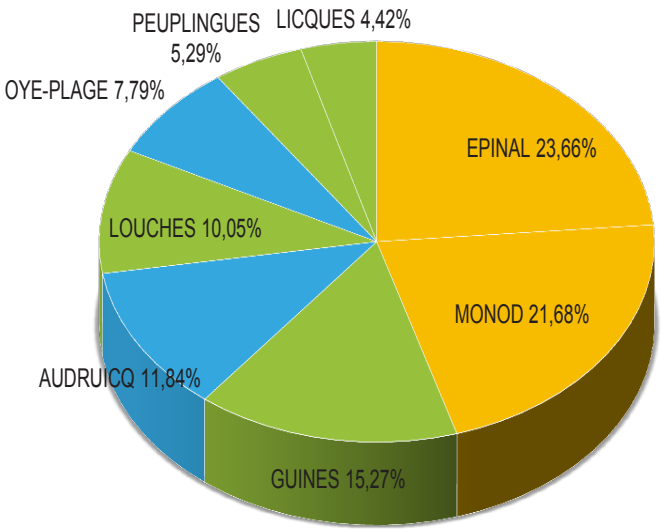

Les déchèteries de Calais Epinal et Calais Monod représentent **12 952,34** du tonnage annuel récolté sur l'ensemble du réseau soit 45,34% du tonnage complet. Comme en 2015, la déchèterie de **Calais Epinal** est celle qui récolte le plus de déchets en 2016 avec un tonnage 6 758,88 suivie par la déchèterie de Calais Monod avec 6 193,46 tonnes puis la déchèterie de Guînes avec 4 363,55 tonnes. Concernant les cinq autres déchèteries, elles représentent 11 258,21 tonnes annuelles collectées.

• Evolution des tonnages entre 2010 et 2016

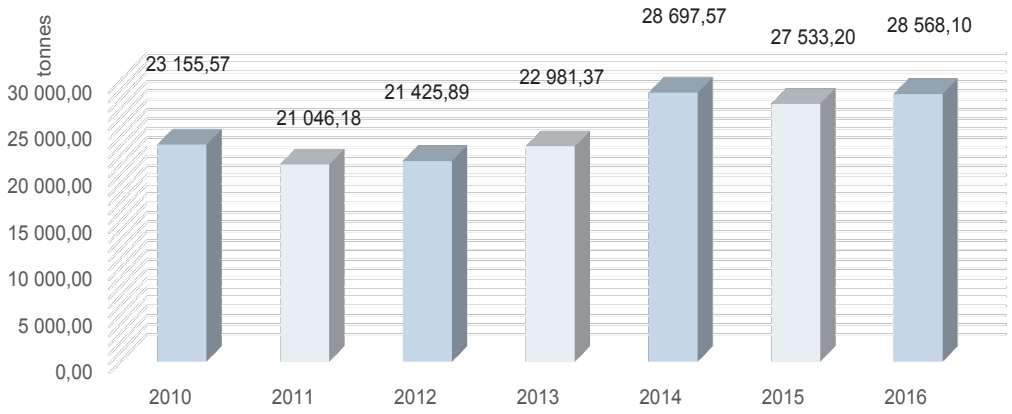

Entre 2010 et 2016 la progression des apports en déchéteries n'a pas été linéaire. Elle a connu une légère baisse en 2015 (- 4,06%) et de nouveau une hausse en 2016 (+3,76%) pour atteindre le niveau de 2014.

• Evolution des principaux déchets (en tonnes) entre 2010 et 2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
DDS	191,83	188,96	203,27	193,36	195,02	202,38	193,90
Métaux	830,81	875,32	861,86	902,70	930,87	1 064,67	1 430,80
Tout venant	6 269,38	5 585,40	5 663,30	6 000,32	5 748,53	5 972,76	5 667,69
Gravats	6 256,60	4 904,30	4 332,11	5 589,87	9 441,83	8 520,36	8 617,98
Bois	3 035,42	3 064,86	3 388,12	3 582,28	3 794,00	3 420,71	3 395,46
Mobilier	-	-	-	-	261,92	711,86	1 033,33
Cartons	535,44	454,22	428,99	439,20	459,83	447,97	449,78
D.E.E.E.	440,17	422,11	401,90	431,77	447,35	480,88	559,83
Déchets verts	5 304,41	5 263,84	5 746,24	5 455,18	7 042,94	5 997,14	6 745,51
Amiante	172,62	105,64	99,34	105,37	108,34	124,09	129,16
Total	23 036,68	20 864,65	21 125,13	22 700,05	28 430,64	26 942,82	28 223,44
Total sur l'ensemble des déchèteries	23 155,57	21 046,18	21 425,89	22 981,37	28 697,57	27 533,20	28 568,10

SEVADEC
DECHETERIES

		Total en tonnes	Ratios* (en kg/hab.)	Ratios* (en kg/hab.)
	Déchets verts	6 745,51	41,38	23,61 %
	Tout-venant	5 667,69	34,77	19,84 %
	Gravats	8 617,98	52,87	30,17 %
	Bois	3 395,46	20,83	11,88 %
	D.E.A.	1 033,33	6,34	3,62 %
	Métaux	1 430,80	8,78	5,01 %
	Cartons	449,78	2,76	1,57 %
Autres	TLC	87,75	0,54	0,31 %
	Huiles végétales	11,29	0,07	0,04 %
	Capsules	2,19	0,01	0,00 %
	Emballages	0,00	0,00	0,00 %
	Verre	0,00	0,00	0,00 %
	D.E.E.E.	559,83	3,43	1,96 %
	D.D.S.	193,90	1,19	0,68 %
	Batteries	17,26	0,11	0,06 %
	Huiles moteur	56,91	0,35	0,20%
	Amiante	129,16	0,79	0,45 %
	D.A.S.R.I.	0,57	0,00	0,00 %
	Pneus	122,40	0,75	0,43 %
	Ampoules/Néons	2,69	0,02	0,01 %
	Piles	4,35	0,03	0,02 %
	Cartouches	1,47	0,01	0,01 %
	Radiographies	0,51	0,00	0,00 %
	Réemploi	37,27	0,23	0,13 %
	Total	28 568,10	175,26	100,00%

** Population comprenant les habitants des communes du S.M.L.A. (163 013 habitants)*

En 2016, **28 568,10 tonnes de déchets** ont été collectées sur les déchèteries. La majorité de ces déchets est composée de **déchets verts (6 745,51 tonnes)**, de **tout-venant (5 667,69 tonnes)**, de **gravats (8 617,98 tonnes)** et également de **bois (3 395,46 tonnes)**.

Depuis avril 2014, la déchèterie de Calais Est bénéficie d'une benne Eco-mobilier comme celle de Calais Ouest (depuis avril 2015). **En 2016**, ce sont **1 033,33 tonnes** de Déchets d'Equipements et d'Ameublement **(D.E.A.)** qui ont été valorisées.

• Répartition en tonnage des principales matières valorisées

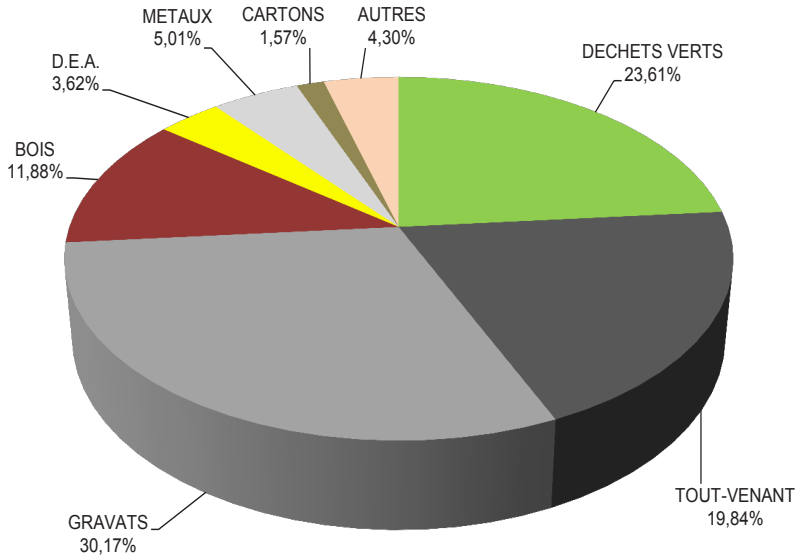

	Ratios de tonnage (en kg/hab./an)							Evolution du ratio de tonnage entre 2015 et 2016 (%)
	2010	*2011*	*2012*	*2013*	*2014*	*2015*	*2016*	
Déchets verts	32,96	32,47	35,42	33,54	43,39	36,84	41,38	12,32 %
Tout-venant	38,95	34,45	34,91	36,90	35,35	36,69	34,77	- 5,23 %
Gravats	38,87	30,25	26,70	34,37	58,06	52,33	52,87	1,03 %
Bois	18,86	18,91	20,89	22,03	23,31	21,01	20,83	- 0,86 %
Mobilier	-	-	-	-	1,61	4,37	6,34	45,08 %
Métaux	5,16	5,40	5,31	5,55	5,72	6,54	8,78	34,25 %
Cartons	3,33	2,80	2,64	2,70	2,83	2,75	2,76	0,36 %
D.E.E.E.	2,73	2,60	2,48	2,65	2,75	2,95	3,43	16,27 %
D.D.S.	1,91	1,17	1,25	1,19	1,18	1,24	1,19	- 4,03 %
Amiante	1,07	0,65	0,61	0,65	0,67	0,76	0,79	3,95 %

Ramenés à l'habitant, les tonnages collectés s'élèvent à environ 175kg soit une hausse de 6kg par rapport à 2015 (169 kg en 2015).

	Ratios de tonnage (en kg/hab./an)
S.E.V.A.D.E.C. + S.M.L.A.	169,12
Moyenne française	184

SEVADEC
DECHETERIES

FREQUENTATIONS MENSUELLES PAR DECHETERIES EN 2016

	Epinal	*Monod*	*Guînes*	*Audruicq*	*Louches*	*Oye-Plage*	*Licques*	*Peuplingues*
Janvier	2 309	2 206	1 868	1 324	1 086	392	366	440
Février	2 372	1 317	1 965	1 322	988	660	259	434
Mars	2 945	2 712	2 493	2 068	1 480	1 168	528	584
Avril	3 848	3 350	3 008	2 603	1 891	1 197	711	723
Mai	3 718	3 674	2 986	2 527	1 780	1 324	594	702
Juin	3 314	3 463	3 004	2 053	1 790	1 066	381	782
Juillet	4 023	4 535	3 786	3 190	2 323	1 354	1 048	805
Août	4 396	3 978	3 751	3 064	2 452	1 019	1 128	848
Septembre	3 472	4 023	3 331	2 506	1 716	1 032	908	127
Octobre	3 639	2 744	3 032	2 447	1 827	1 252	771	481
Novembre	2 900	2 417	1 863	1 535	1 452	888	518	627
Décembre	2 453	2 480	2 009	1 643	1 439	808	612	658
Total **183 085**	39 389	36 899	33 096	26 282	20 224	12 160	7 824	7 211

Evolution 2015 / 2016

S.E.V.A.D.E.C. 4,33 %

En 2016 , les 8 déchèteries du SEVADEC ont accueilli **183 085 usagers** dont **76 288 sur les déchèteries de Calais** (Epinal et Monod).
Sur l'ensemble des déchèteries, on observe une hausse des fréquentations à l'exception de la déchèterie Monod.

DEVENIR DES DECHETS DEPOSES DANS LES DECHETERIES DU SEVADEC

Le SEVADEC s'efforce à recycler au maximum les déchets provenant des déchèteries afin de préserver les ressources naturelles en concluant des contrats avec les repreneurs. Seuls les déchets amiantés sont destinés à l'enfouissement.

Les déchets verts et les huiles alimentaires sont traités par méthanisation. Le surplus de déchets verts durant la période estivale va, quant à lui, en compostage chez Adri-Compost.

Les papiers-cartons sont acheminés au centre de tri du SEVADEC.

Le bois est recyclé par la société Ramery Environnement pour fabriquer des plaques en aggloméré et créer du combustible.

Les gravats sont utilisés comme sous-couches routiéres par la société Ramery Environnement.

Les DEEE sont démantelés et/ou réparés en vue d'un recyclage.

Les métaux sont traités par Nicolay à les Attaques.Quant aux batteries, le traitement est réalisé par Baudelet.

Les huiles minérales et les D.D.S. (Déchets Diffus Spécifiques) sont traités chez Chimirec-Norec afin d'y être recyclés.

Les néons et ampoules sont collectés par Recylum.

Enfin, les piles sont recyclées par Screlec.

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

La technique de biométhanisation est basée sur **la dégradation de la matière organique en absence d'oxygène** (condition anaérobie). Cette dégradation est le résultat d'activités bactériennes. Celle-ci aboutit à la formation de plusieurs éléments :

• un mélange gazeux combustible, appelé **«biogaz»**, qui correspond à environ 11 à 15 % de la masse initiale de déchets. Ce mélange est transformé en électricité et en chaleur.

• un résidu organique, appelé **«digestat»**, correspondant à environ 30 à 60 % de la masse initiale de déchets. Ce résidu est traité pour donner du compost.

• un résidu liquide, appelé **«jus»,** représentant environ 20 à 40 % de la masse initiale de déchets. Une étude est menée afin de trouver une solution pour valoriser ces jus (utilisation comme engrais par exemple).

Les déchets acceptés au centre de valorisation organique sont :

La **biométhanisation** a pour effet de réduire considérablement la charge organique. Le **compost** produit est ensuite valorisé en milieu agricole et au niveau des particuliers (distribution gratuite). Le **biogaz** est, quant à lui, envoyé prioritairement vers les groupes électrogènes et la chaudière de cogénération afin de produire de l'électricité et de la chaleur grâce à une chaudière.

L'usine de biométhanisation de Calais a été dimensionnée pour traiter, à terme, **28 000 tonnes/an :**

- **27 000 tonnes de biodéchets** (fermentescibles et déchets verts) issus de la collecte sélective des ménages et d'apports volontaires des déchèteries,

- **1 000 tonnes de graisses alimentaires.**

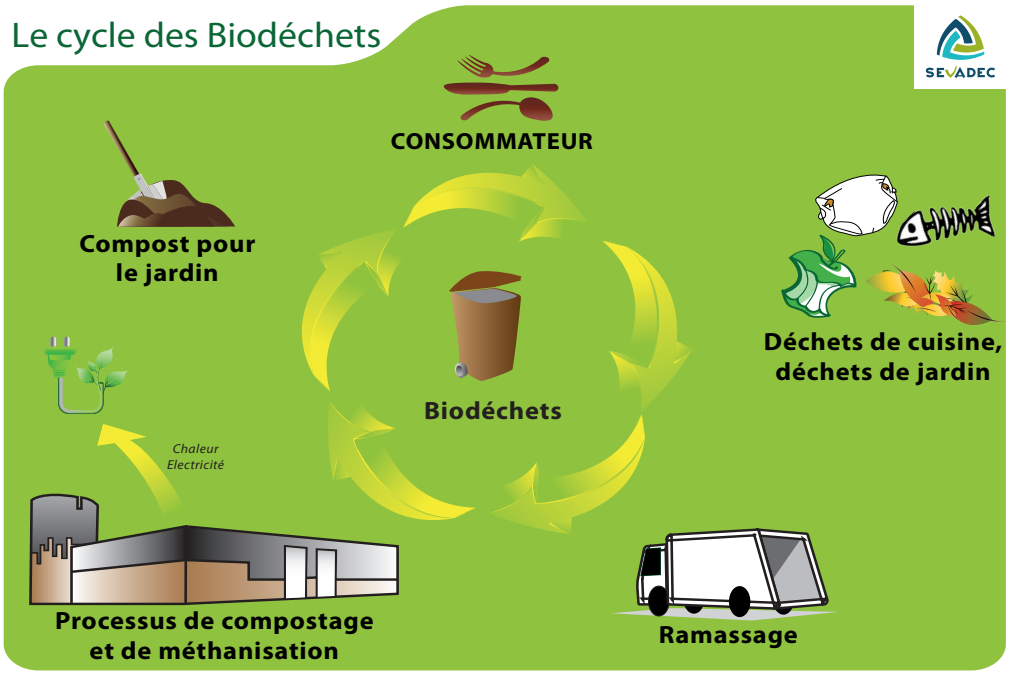

RECAPITULATIF DES TONNAGES APPORTES AU C.V.O.

• Tonnages mensuels de biodéchets apportés au c.v.o. par les collectivités membres

	CAP CALAISIS		SMIRTOM	CCRA	SEVADEC
	fermentescibles	déchets verts	fermentescibles + déchets verts	fermentescibles + déchets verts	
Janvier	380,11	06,94	188,54	107,40	682,99
Février	353,74	27,52	193,44	110,84	685,54
Mars	499,39	16,40	315,86	257,98	1 089,63
Avril	725,83	70,12	449,46	440,68	1 686,09
Mai	885,92	190,71	572,62	635,64	2 284,89
Juin	934,19	210,07	388,84	683,04	2 216,14
Juillet	679,87	217,10	218,12	624,60	1 739,69
Août	679,50	166,35	375,10	617,90	1 838,85
Septembre	615,58	141,78	407,20	496,70	1 661,26
Octobre	501,22	187,15	289,94	370,08	1 348,39
Novembre	494,60	98,06	302,96	293,24	1 188,86
Décembre	367,41	107,06	203,12	177,82	855,41
Total en tonnes par déchets	7 117,36	1 439,26			17 277,74
Total par collectivités	**8 556,62**		**3 905,20**	4 815,92	

Le tonnage entrant de fermentescibles au C.V.O., provenant de **Cap Calaisis,** a augmenté de 4,27 % par rapport à 2015. Le tonnage des déchets verts a fortement augmenté de 53,28 % en raison des bonnes conditions climatiques et du fait que les déchets verts des services « jardins » de la ville de Calais ont été traités en totalité sur l'usine de biométhanisation et non plus sur la plate-forme de compostage d'Escoeuilles.

Entre 2015 et 2016, la production globale de biodéchets issus du territoire de Cap Calaisis est **en hausse de 10,20 %.**

Le tonnage provenant de la **C.C.R.A. a augmenté de 11,27 %**. En effet, ce dernier passe de 4 327,90 tonnes à 4 815,92 tonnes pour l'année 2016.

Concernant le tonnage provenant du **S.M.I.R.T.O.M.**, celui-ci a légèrement **augmenté de 0,21 %.** Cette hausse découle du fait, qu'entre juin et août (durant la période estivale), les déchets ont été traités **majoritairement sur le centre de valorisation organique** et non sur la plate-forme de compostage de Louches (seulement 713,34 tonnes envoyées en compostage contre 754,80 tonnes en 2015). Cependant et globalement, la production de biodéchets concernant le territoire du SMIRTOM a diminué de 0,71 % entre 2015 et 2016.

En raison de bonnes conditions climatiques favorisant la pousse des déchets verts, la production de biodéchets sur le territoire du SEVADEC est en augmentation de 7,69%.

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

• Evolution mensuelle des fermentescibles et des déchets par collectivité durant l'année 2016

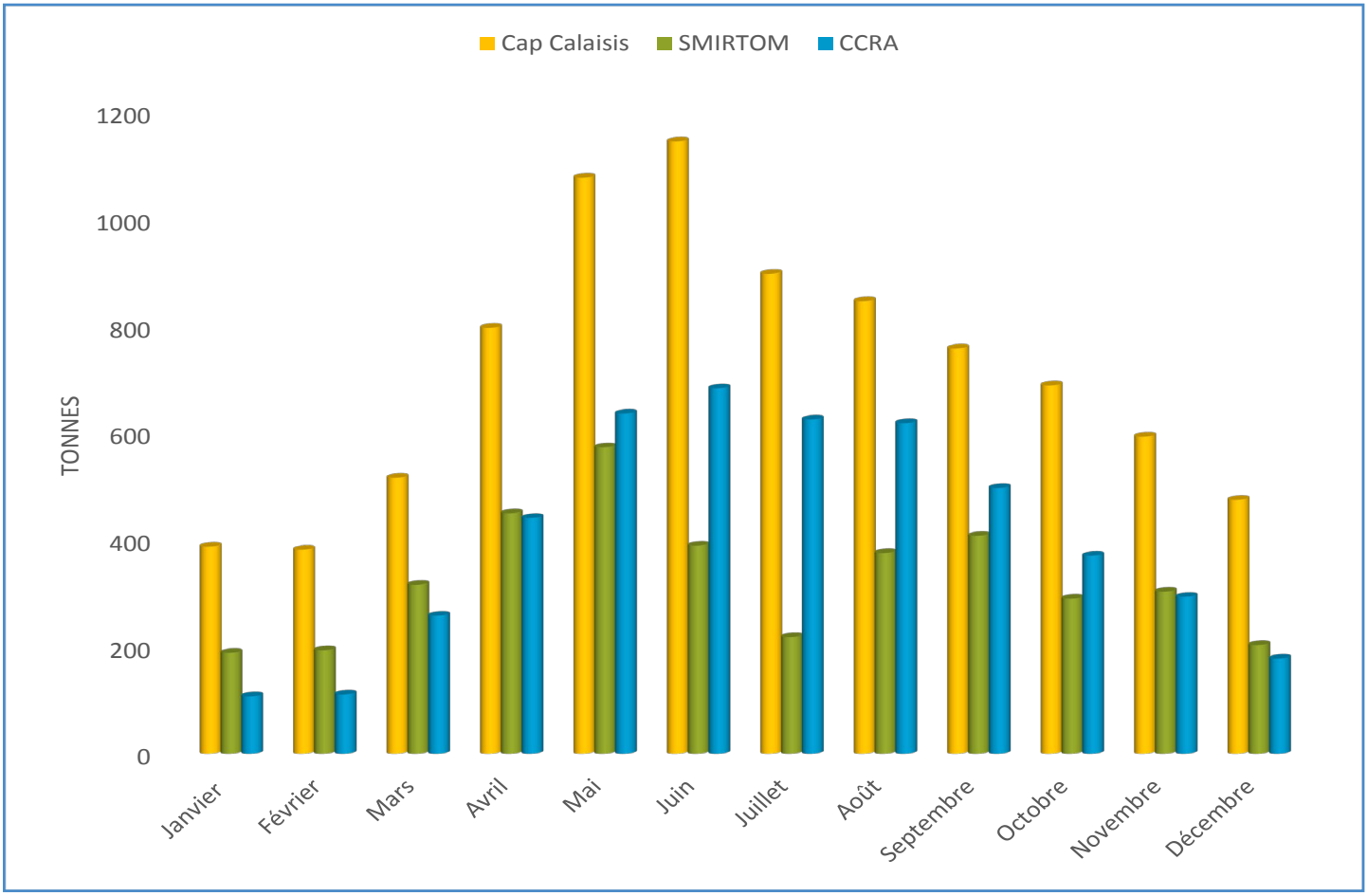

Afin d'éviter certains problèmes d'ordre technique, le SEVADEC est contraint de limiter les apports de déchets verts vers le C.V.O. en période estivale.

Durant cette dernière, les apports contiennent une part trop importante de tontes de gazon, impliquant une **forte concentration en azote.**

Cet excès d'azote pourrait alors déstabiliser la biologie du digesteur, ce qui, à terme, provoquerait une réduction de la production de biogaz et l'élévation du taux d'acides gras volatiles responsables de l'inhibition du milieu bactérien.

Il est donc nécessaire de faire traiter une partie des déchets (713,34 tonnes pour le SMIRTOM et 3 410,96 tonnes pour les déchèteries) sur la **plate-forme de compostage à Louches.**

• Tonnages mensuels de déchets verts et d'huiles végétales apportés au C.V.O.

en provenance des huit déchèteries du SEVADEC en 2016

	8 déchèteries du SEVADEC	
	DECHETS VERTS	HUILES VEGETALES
Janvier	169,30	0,87
Février	168,38	0,64
Mars	302,88	0,78
Avril	271,20	1,26
Mai	309,91	0,80
Juin	309,22	1,03
Juillet	367,16	1,02
Août	387,67	1,38
Septembre	371,05	0,73
Octobre	302,69	0,74
Novembre	197,68	1,06
Décembre	177,41	0,98
Total en tonnes par déchets	3 334,55	11,29
Total pour les 8 déchèteries	**3 345,84**	

Entre 2015 et 2016, le tonnage des déchets verts et d'huiles végétales provenant des déchèteries a **baissé de 1,83 %**. Il passe de 3408,26 tonnes en 2015 à 3 345,84 tonnes en 2016.

La baisse la plus marquée concerne les déchets verts avec une chute de 1,92 % du tonnage.

Pour les huiles alimentaires, l'augmentation est de 34,72 %.

• Tonnages mensuels de déchets tiers fournis par le SEVADEC

	Janv	*Fév*	*Mars*	*Avril*	*Mai*	*Juin*	*Juillet*	*Août*	*Sept*	*Oct*	*Nov*	*Déc*	Total
Envinord	4,50	20,66	19,78	28,91	10,18	29,10	16,94	-	1,86	-	7,60	0,60	140,13
Transmanche	13,62	9,72	6,98	6,70	14,60	5,00	20,54	4,08	19,14	16,32	9,96	6,18	132,84
AgriOpale	98,72	124,48	123,00	100,06	114,54	95,04	97,96	113,82	94,46	147,24	114,44	90,91	1 314,67
Suez	-	-	-	-	10,22	-	-	-	-	-	-	-	10,22
SEVADEC*	1,78	1,50	1,50	1,72	1,69	2,32	2,46	1,80	1,38	1,22	2,05	1,50	20,92
Total en tonnes	118,62	156,36	151,26	137,39	151,23	131,46	137,90	119,70	116,84	164,78	134,05	99,19	1 618,78

*SEVADEC = huiles provenant des collèges, lycées et restaurants du territoire

Le SEVADEC s'est engagé, au travers du marché d'exploitation conclu avec OCTEVA, à fournir 1 000 tonnes d'huiles et graisses alimentaires par an. En 2016, le SEVADEC a dépassé son objectif puisque **1 618,78 tonnes d'huiles et graisses** ont été apportées et traitées sur le C.V.O. Cette valeur est en **légère baisse de 3,55 %** par rapport à 2015.

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

En 2015, OCTEVA avait apporté 3 013,77 tonnes de déchets tiers. En 2016, ce tonnage **a baissé de 59,67%** puisqu'il a atteint les **1 215,45 tonnes**. Cette forte diminution s'explique par l'arrêt des apports de déchets provenant de la société Continental Nutrition depuis août 2015, le but étant d'améliorer les performances de l'usine en privilégiant les déchets les moins riches en azote.

• Tonnages mensuels de déchets tiers fournis par OCTEVA durant l'année 2016

	Janv	*Fév*	*Mars*	*Avril*	*Mai*	*Juin*	*Juillet*	*Août*	*Sept*	*Oct*	*Nov*	*Déc*	Total
Opale Auchan	54,06	40,54	43,22	43,92	43,00	53,32	54,72	61,72	45,82	33,20	43,26	47,10	563,88
Intermarché	3,70	4,12	5,40	4,86	5,54	6,34	5,60	6,74	4,78	4,74	6,08	5,44	63,34
Espace Expansion	-	-	7,74	-	8,74	8,08	12,80	13,76	8,14	14,56	16,32	9,28	99,42
Aquanord	-	6,02	-	7,62	-	6,78	12,22	9,36	16,74	-	7,56	7,46	73,76
Sita	-	-	-	12,44	-	-	-	-	-	107,74	7,24	-	127,42
Hôpital	2,12	1,72	2,00	1,66	2,96	2,82	1,90	2,30	1,40	1,58	1,94	1,76	24,16
Arcelor	1,16	1,30	2,42	1,28	1,08	3,08	1,42	1,10	1,60	1,56	-	2,08	18,08
Auberge des Migrants	0,00	11,18	4,90	8,48	2,42	4,94	3,54	2,56	2,60	3,86	1,02	1,94	47,44
Terenvi	-	3,14	0,78	-	0,82	10,37	-	6,57	3,16	6,94	3,76	0,16	35,70
Essais	-	-	-	8,54	-	-	-	-	27,90	4,04	0,05	18,60	59,13
Apports divers	1,04	7,74	-	-	9,56	-	3,78	-	6,00	3,28	-	71,72	103,12
Total en tonnes	62,08	75,76	66,46	88,80	74,12	95,73	95,98	104,11	118,14	181,50	87,23	165,54	1 215,45

TONNAGES TRAITES PAR LE C.V.O.

	SEVADEC
Janvier	1 033,86
Février	1 086,68
Mars	1 611,01
Avril	2 184,74
Mai	2 820,95
Juin	2 753,58
Juillet	2 341,75
Août	2 451,71
Septembre	2 268,02
Octobre	1 998,10
Novembre	1 608,88
Décembre	1 298,53
Total en tonnes	**23 457,81**

De décembre à février, les apports de déchets au C.V.O. sont faibles. Cependant, entre mai et novembre, la quantité augmente fortement. Ceci est dû à la multiplication des apports de déchets verts suite à l'arrivée des beaux jours. À noter qu'entre juin et septembre, l'apport de déchets verts au C.V.O. est limité puisque ceux-ci sont **trop riches en azote** et risqueraient d'engendrer des problèmes au niveau de la biologie du digesteur.

• Evolution pluriannuelle du tonnage traité par le C.V.O. de 2013 à 2016

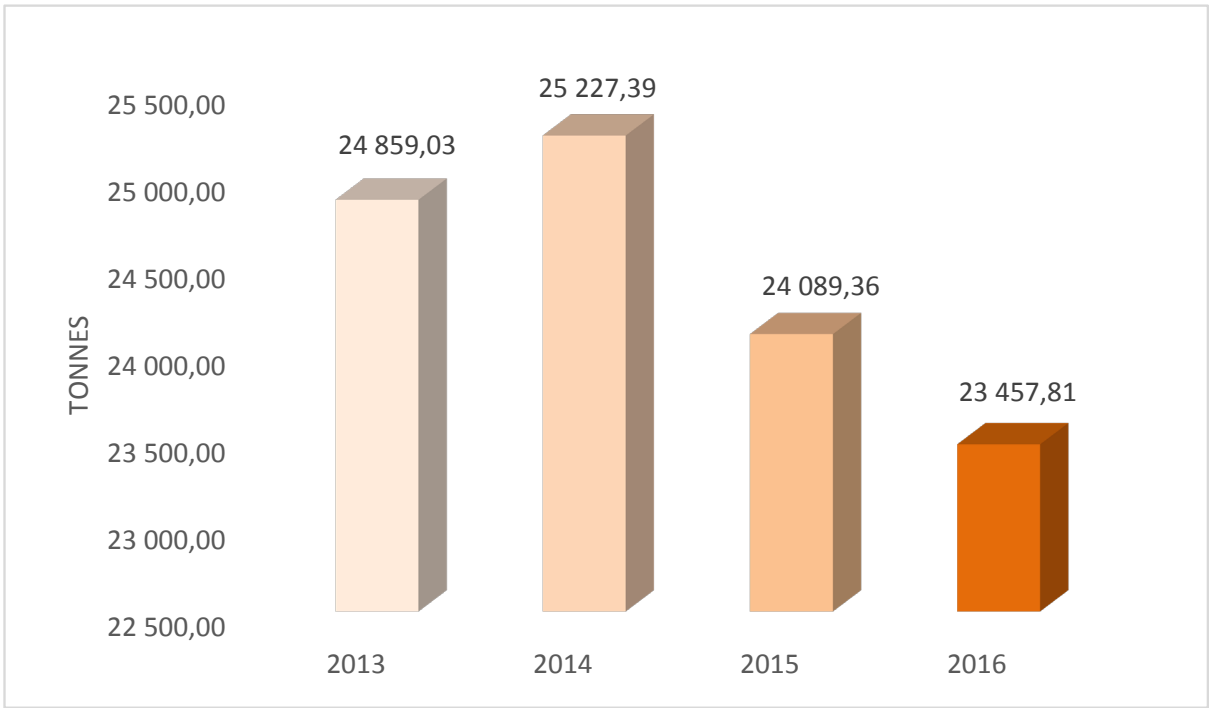

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

• Evolution mensuelle des tonnages traités de 2013 à 2016

	2013	2014	2015	2016
Janvier	1 299,37	1 459,16	1 396,31	1 033,86
Février	1 324,84	1 281,87	1 429,75	1 086,68
Mars	1 512,19	1 830,09	1 925,92	1 611,01
Avril	2 368,49	2 356,75	2 519,32	2 184,74
Mai	2 545,37	2 611,98	2 564,91	2 820,95
Juin	2 516,19	2 535,45	2 374,65	2 753,58
Juillet	2 591,23	2 538,00	2 388,14	2 341,75
Août	2 677,44	2 251,26	2 163,94	2 451,71
Septembre	2 337,03	2 717,72	2 318,17	2 268,02
Octobre	2 264,35	2 198,79	2 072,87	1 998,10
Novembre	1 910,58	1 744,06	1 643,72	1 608,88
Décembre	1 511,95	1 702,26	1 291,66	1 298,53
Total en tonnes	**24 859,03**	**25 227,39**	**24 089,36**	**23 457,81**

En 2016, le tonnage traité **a diminué de 2,62 %**, passant ainsi de 24 089,36 tonnes à 23 457,81 tonnes.

• Matières à évacuer du C.V.O.

	refus de tri	valorisation ferrailles	structurant excédentaire	Total en tonnes
Janvier	3,64			378,78
Février	0,00	7,44	367,70	272,54
Mars	2,06	1,78	270,76	176,38
Avril	0,00	0,00	174,32	358,98
Mai	0,00	3,66	355,32	425,42
Juin	0,00	2,82	422,60	656,24
Juillet	3,28	0,00	656,24	842,28
Août	0,00	3,32	835,68	783,48
Septembre	0,00	2,54	780,94	455,90
Octobre	0,00	3,08	452,82	428,20
Novembre	3,68	6,48	421,72	268,06
Décembre	0,00	4,86	259,52	313,06
		5,66	307,40	
Total en tonnes	12,66	41,64	5 305,02	5 359,32

Le refus de tri primaire représente environ 0,05 % du tonnage entrant. Il est constitué principalement de plastiques (films, papiers glacés, erreurs de tri...). Celui-ci est séparé des déchets entrants lors du passage dans un trommel à mailles de 60 mm situé dans la zone de préparation. Si le diamètre de ces déchets est supérieur à 60 mm, les déchets retournent dans la zone de réception pour être, soit remélangés avec des déchets frais, soit envoyés en **C**entre de **S**tockage des **D**échets **N**on **D**angereux (C.S.D.N.D.). Entre 2015 et 2016, le refus de tri a diminué de 46,33 %, soit 10,93 tonnes de refus de moins.

Il peut aussi arriver de trouver des **déchets ferreux** dans les fermentescibles (couverts, outils de jardin oubliés, boites de conserve...). Ces déchets ferreux représentent une part de 0,16 % sur le total du tonnage entrant. Ces métaux sont repris et valorisés par la société **«Nicolay»** qui leur offre une seconde vie.

Le **structurant excédentaire** ou **refus d'affinage** correspond à la partie du compost contenant une grande quantité de plastiques et de copeaux de bois.
Ce refus d'affinage est obtenu après criblage dans un trommel à mailles de 12 mm. Cette fraction constitue 20,82 % du tonnage entrant et sera ensuite envoyée en CSDND afin de servir de couche intermédiaire dans les alvéoles de stockage.
Au final, entre 2015 et 2016, la matière totale évacuée a baissé de **1,62 %.**

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

LES PRODUITS DU C.V.O.

LE BIOGAZ

En 2016, le C.V.O. a produit **108 Nm3 de biogaz** par tonne de déchets traités, soit un total de **2 491 917 Nm3 de biogaz produit**. Ce dernier est envoyé en priorité vers les **groupes électrogènes** (98,35 %), puis vers **la chaudière de secours** (1,33 %) afin d'y être valorisé et, en dernier recours, vers la **torchère** (0,32 %). Ce faible pourcentage de biogaz envoyé vers la torchère est dû à l'ajout d'un second groupe électrogène (mis en place en 2010) permettant une valorisation optimale du biogaz produit, notamment en période hivernale, mais également à deux optimisations qui ont été apportées en 2014 au niveau de la torchère et de la chaudière process.

Avec la chaudière de cogénération et celle de secours, le C.V.O. produit de l'eau chaude dont 539 MWh sont utilisés pour **le chauffage des locaux** du SEVADEC et 63 MWh pour ceux d'OCTEVA. Le reste, soit environ 801 MWh, est utilisé pour **le séchage du compost.** Le C.V.O. produit également de **la vapeur d'eau**, environ 1 687 MWh à l'avantage de la chaudière de cogénération et 829 MWh à l'avantage de la chaudière de secours.

	Quantité de biogaz produit (Nm3)	Biodéchets introduits (en tonnes)
Janvier	170 722	1 146,98
Février	131 884	935,44
Mars	190 597	1 565,43
Avril	217 181	2 259,43
Mai	214 844	2 504,79
Juin	221 077	2 486,46
Juillet	246 500	2 523,59
Août	243 514	2 477,58
Septembre	232 442	2 148,87
Octobre	223 220	1 998,74
Novembre	197 497	1 624,40
Décembre	202 439	1 372,55
Total	2 491 917	23 044,26

La production de biogaz est suffisamment importante pour permettre une valorisation énergétique à la fois sous forme d'électricité et de chaleur grâce aux deux groupes électrogènes et aux deux chaudières présentes sur site.

• Quantité de biogaz produit par tonne de biodéchets en 2016

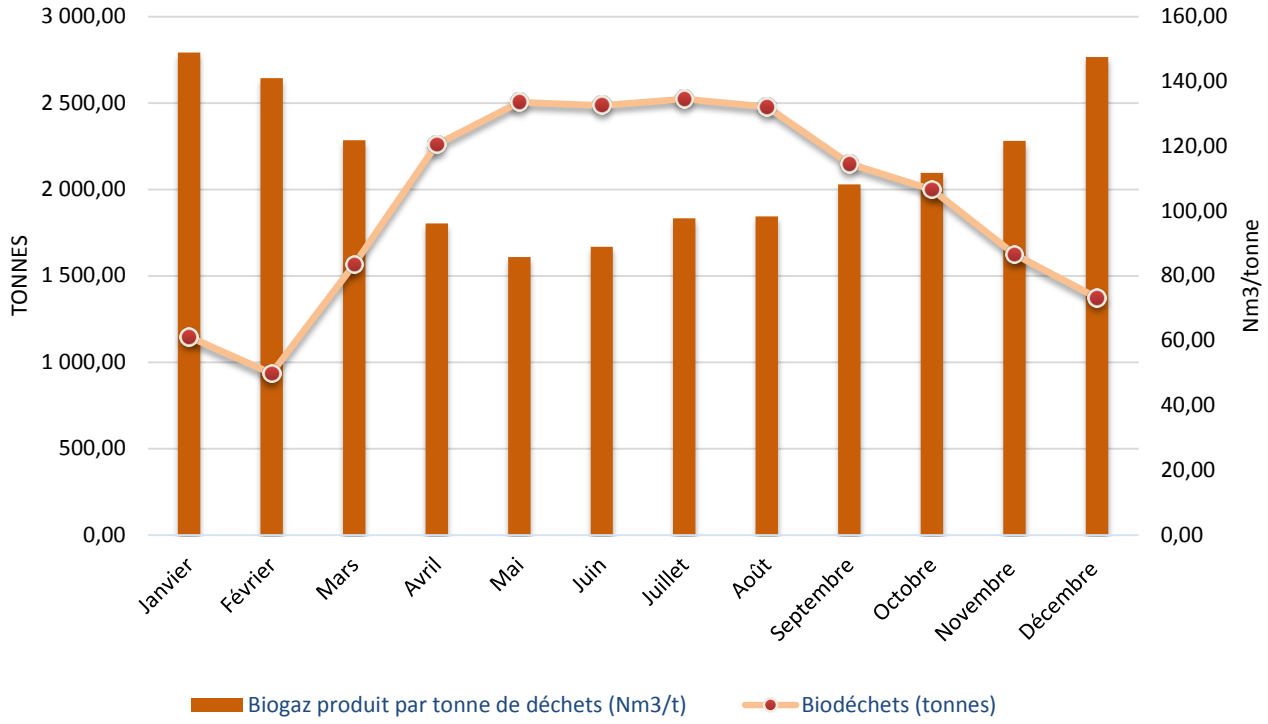

La quantité de biogaz produit par tonne de biodéchets est moins importante entre avril et septembre puisque, durant cette période, la quantité de **déchets verts** est plus importante. En effet, ces derniers ne permettent de produire que 160 Nm3 par tonne de **M**atière **S**èche **V**olatile (M.S.V.), alors que **les déchets fermentescibles** peuvent en produire jusqu'à 744 Nm3 par tonne traitée.
Or, en période estivale, l'apport de déchets verts est plus important que celui des fermentescibles, provoquant une production de biogaz plus faible.

• Part du biogaz envoyé vers les groupes électrogènes en 2016

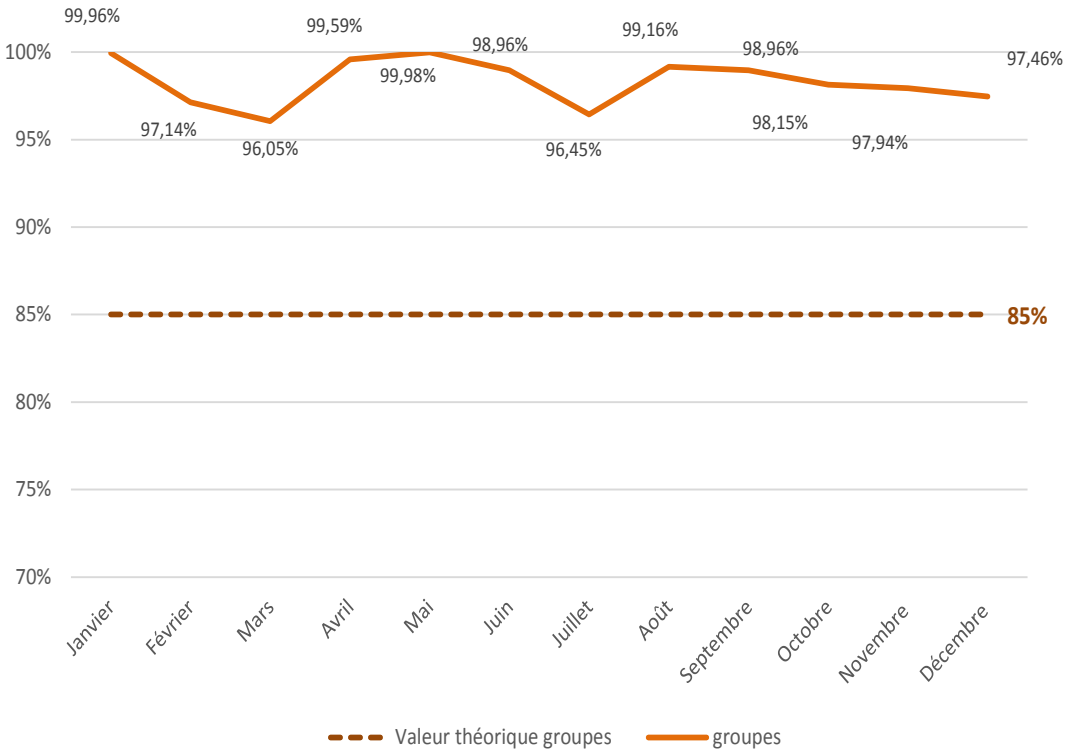

En moyenne, la part de biogaz envoyé vers les groupes électrogènes dépasse la valeur théorique. En 2016, 98,35 % du biogaz a été envoyé vers les groupes électrogènes contre seulement 90,58 % en 2015. Cela témoigne de l'efficacité des optimisations apportées au niveau des boucles de régulation de l'utilisation du biogaz.

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

• Part du biogaz envoyé vers la chaudière de secours en 2016

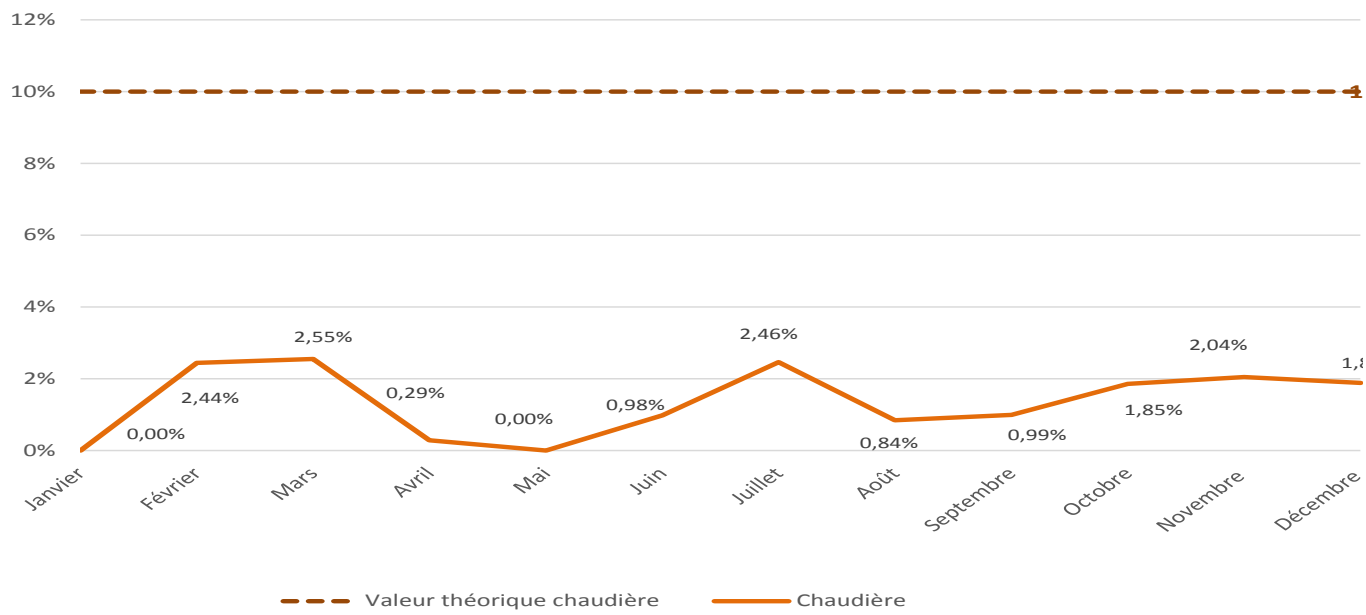

La part de biogaz envoyé vers **la chaudière de secours** est inférieure à la valeur théorique puisqu'elle est, en moyenne, de 1,33 %.

• Part du biogaz envoyé vers la torchère en 2016

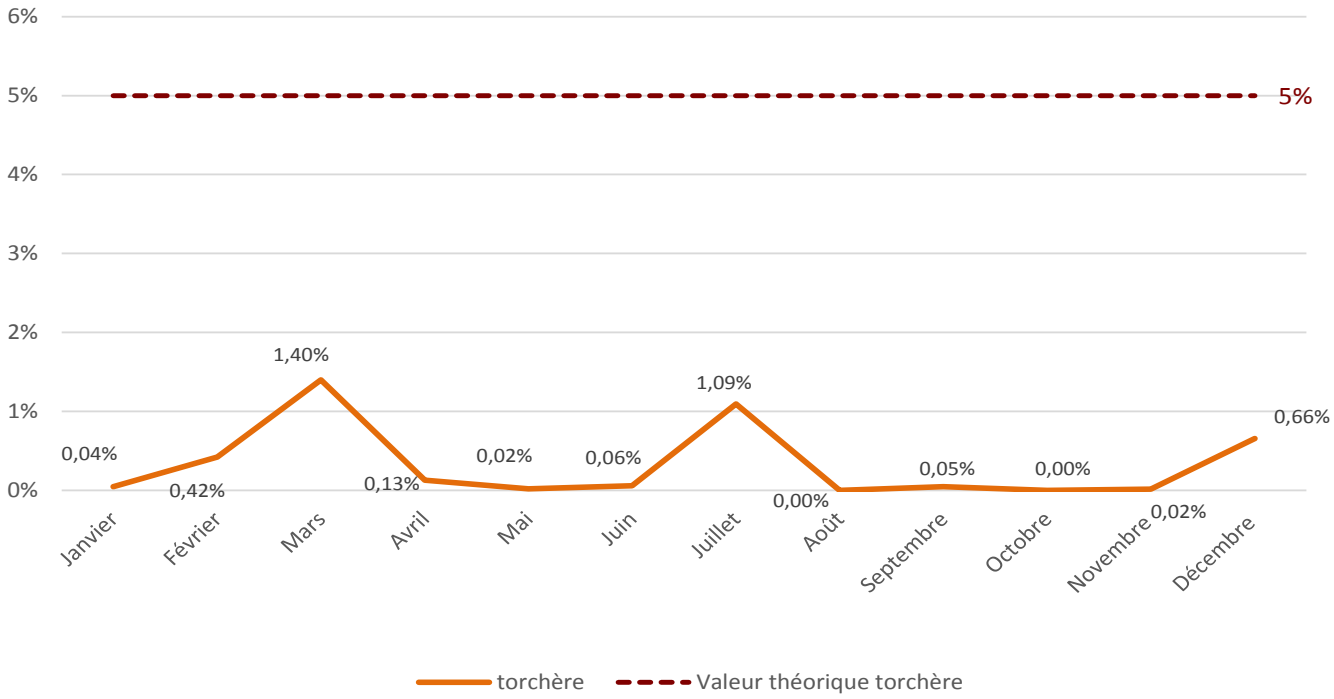

En 2016, la part de biogaz envoyé vers **la torchère** est passée en dessous de la valeur théorique puisqu'elle est, en moyenne, de 0,32 %. En 2015, elle était de 0,56 %, ce qui montre une nette progression de la valorisation du biogaz sous forme d'électricité et de chaleur puisque le biogaz n'est presque plus torché.

LE COMPOST

• Evacuation mensuelle du compost en 2016

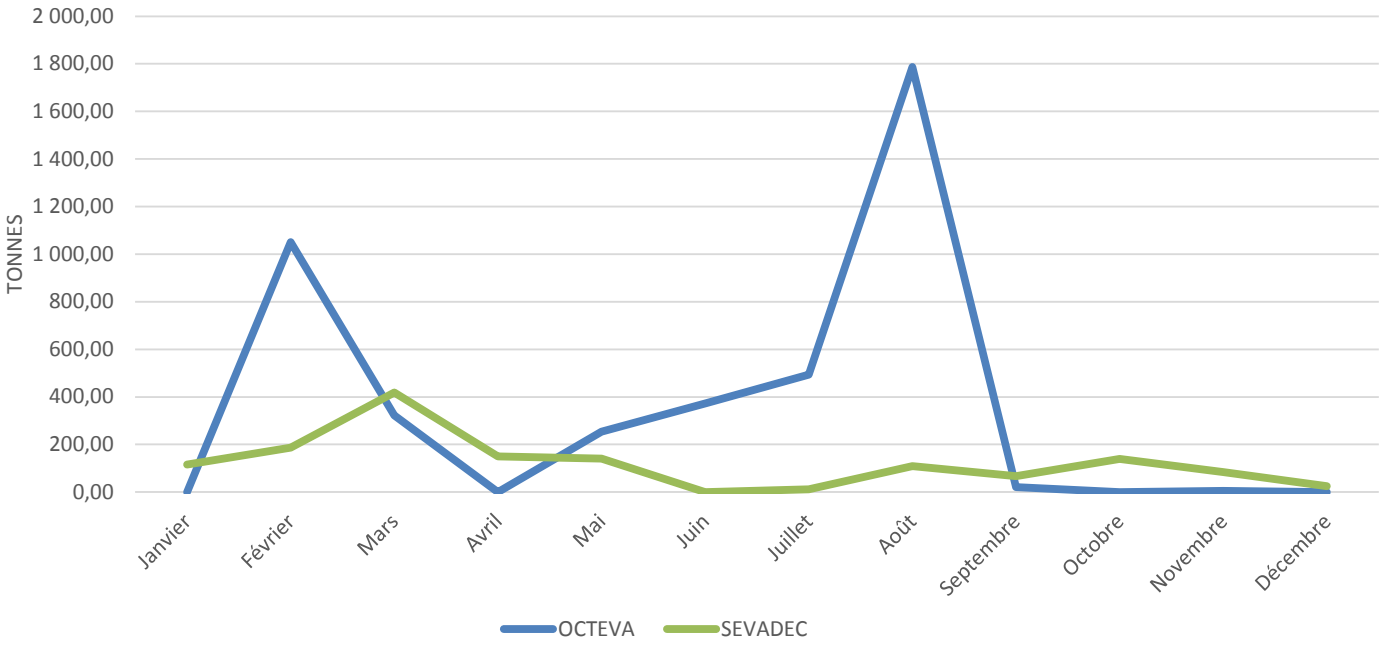

En 2016, c'est 5 255 tonnes de compost qui ont été produites. Cependant, plus de **5 750 tonnes** ont pu être valorisées en milieu agricole puisqu'un stock de 3 000 tonnes de compost était encore disponible sur site à fin 2015. OCTEVA dispose, contractuellement, de 80 % du compost qu'il vend aux agriculteurs. Le SEVADEC, quant à lui, dispose des 20 % restants qu'il utilise lors de ses actions de communication auprès de la population afin de sensibiliser les citoyens aux gestes de tri (distributions gratuites de compost organisées par les communes adhérentes du SEVADEC ou par le SEVADEC lors de ses journées portes ouvertes). Le compost produit sur l'usine est conforme à la **norme NFU 44-051.**

	OCTEVA	SEVADEC	Total compost évacué
Janvier	0,00	116,04	116,04
Février	1 050,04	186,11	1 236,15
Mars	322,90	417,82	740,72
Avril	0,00	150,00	150,00
Mai	254,45	140,00	394,45
Juin	372,67	0,00	372,67
Juillet	493,14	10,96	504,10
Août	1 786,42	108,92	1 895,34
Septembre	20,40	66,70	87,10
Octobre	0,00	139,24	139,24
Novembre	5,50	84,54	90,04
Décembre	0,00	24,74	24,74
Total en tonnes	4 305,52	**1 445,07**	**5 750,59**

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

L'ELECTRICITE

• Production d'électricité

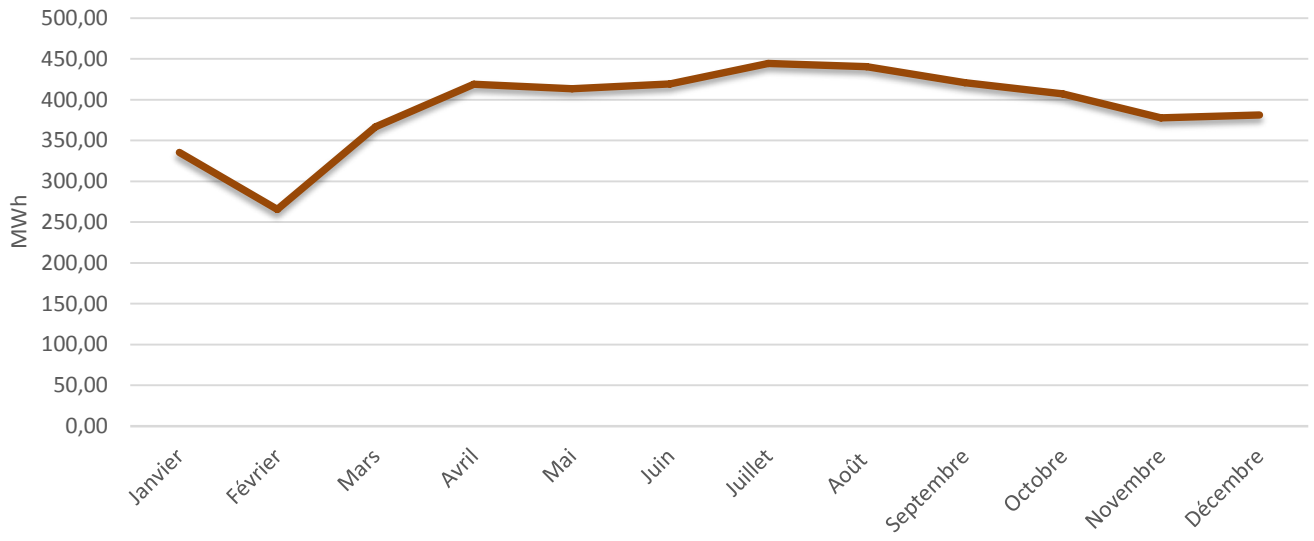

La production de biogaz a baissé de 341 830 Nm3 par rapport à 2015. La production d'électricité s'est élevée à **4 693 MWh,** soit une baisse de 5,23% par rapport à 2015. Cette diminution s'explique par une qualité moindre de déchets.

	MWh
Janvier	335,58
Février	265,96
Mars	366,94
Avril	419,11
Mai	413,54
Juin	419,37
Juillet	444,69
Août	440,40
Septembre	420,85
Octobre	407,34
Novembre	377,72
Décembre	381,31
Total	**4 692,81**

LA VAPEUR

La vapeur produite par le C.V.O. provient de 2 installations :

- une **chaudière de cogénération** couplée aux groupes électrogènes,
- une **chaudière de secours** fonctionnant au biogaz et au fuel.

A l'origine, seule la chaudière de secours était utilisée puisque les groupes électrogènes ne fonctionnaient pas. Cependant, depuis 2010, les groupes "tournant" de façon optimale, nous ne tendons qu'à utiliser principalement la chaudière de cogénération.

• Production de vapeur de la chaudière de cogénération

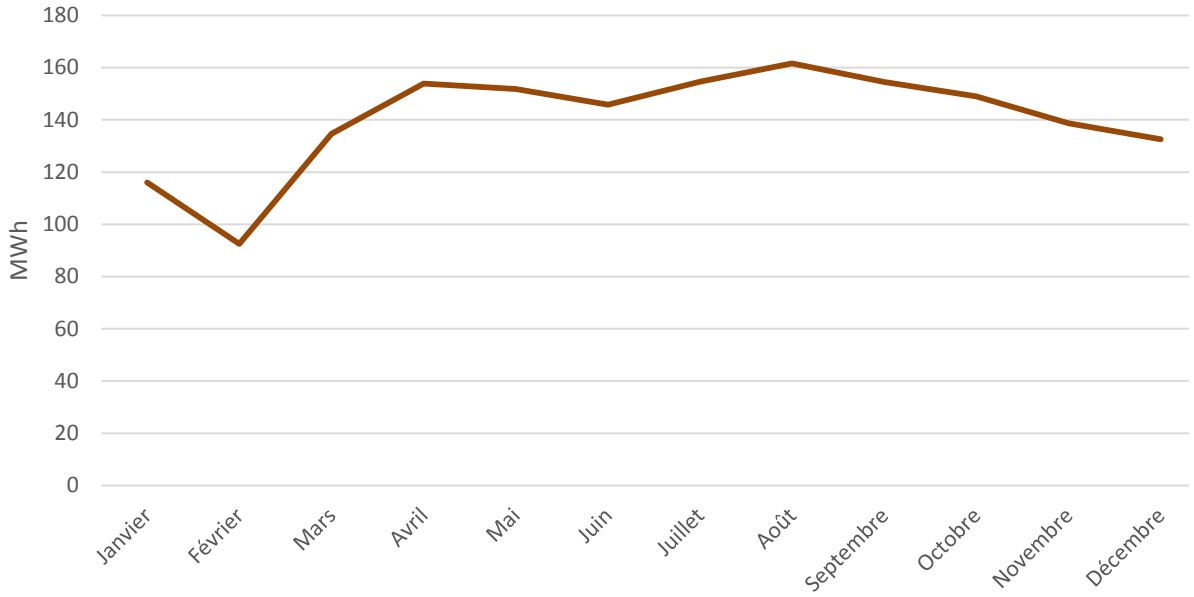

	Vapeur cogénérée produite (MWh)
Janvier	116
Février	92
Mars	135
Avril	154
Mai	152
Juin	146
Juillet	155
Août	162
Septembre	154
Octobre	149
Novembre	139
Décembre	133
Total (en Mwh)	1 687

La production de vapeur de cogénération est directement proportionnelle à la production d'électricité puisque cette chaudière fonctionne à l'aide des calories récupérées dans les circuits de refroidissement et dans les fumées des deux groupes électrogènes.

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

• Production de vapeur de la chaudière de secours

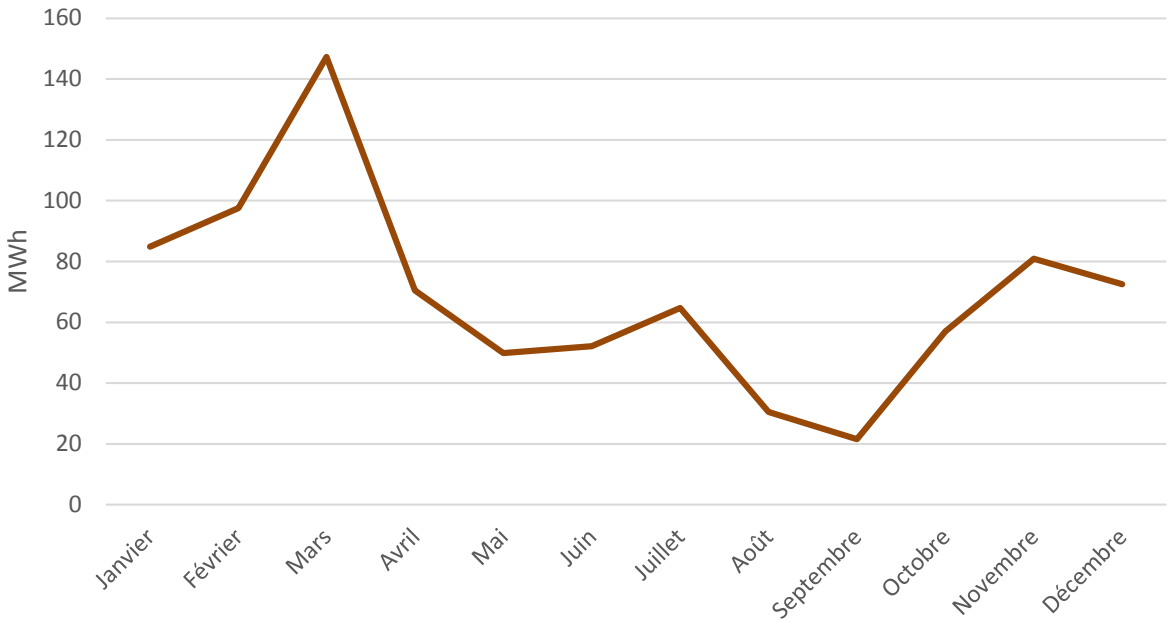

	Vapeur produite chaudière process (en MWh)
Janvier	85
Février	98
Mars	147
Avril	70
Mai	50
Juin	52
Juillet	65
Août	30
Septembre	22
Octobre	57
Novembre	81
Décembre	72
Total (en MWh)	**829**

La production de vapeur de la chaudière de secours est inversement proportionnelle à la production de vapeur de la chaudière de cogénération.

EAU CHAUDE

La production d'eau chaude provenant de la chaudière de cogénération suit la même évolution, au cours de l'année, que celle de la vapeur puisqu'elles sont générées par le même équipement.

• Production d'eau chaude de la chaudière de cogénération

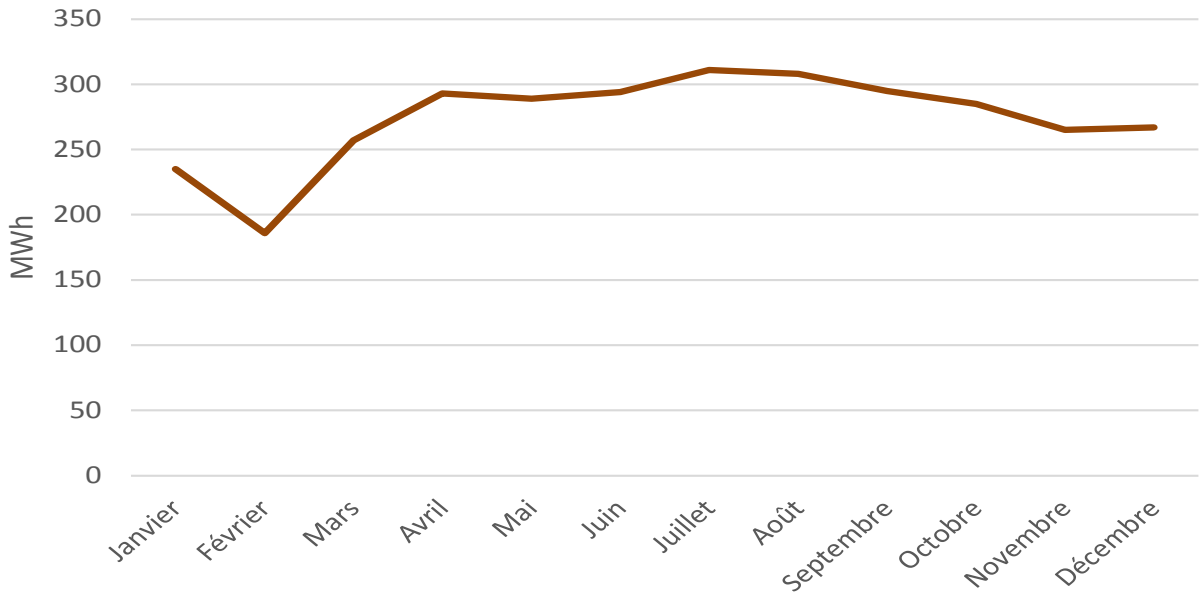

	Eau chaude cogénérée (en MWh)
Janvier	235
Février	186
Mars	257
Avril	293
Mai	289
Juin	294
Juillet	311
Août	308
Septembre	295
Octobre	285
Novembre	265
Décembre	267
Total (en MWh)	**3 285**

L'eau chaude produite est auto-consommée pour les besoins de la plate-forme.
En effet, celle-ci sert au **séchage du compost** ainsi qu'au **chauffage des locaux sociaux** du SEVADEC et d'OCTEVA.Cette auto-consommation permet de **protéger l'environnement** (énergie verte) puisque ni fuel ni énergies fossiles ne sont consommés pour chauffer les bâtiments.

SEVADEC
CENTRE DE VALORISATION

	Eau chaude SEVADEC (en MWh)	Eau chaude OCTEVA (en MWh)	Eau chaude séchage tunnels (en MWh)	Total (MWh)
Janvier	47,00	5,85	68,32	121,17
Février	34,41	3,85	67,68	105,94
Mars	48,31	5,65	81,63	135,59
Avril	57,00	6,62	81,30	144,92
Mai	56,43	6,56	80,49	143,48
Juin	56,86	6,61	81,10	144,57
Juillet	50,65	5,89	72,27	128,82
Août	44,33	5,15	63,22	112,70
Septembre	34,22	3,98	48,82	87,02
Octobre	40,20	4,67	57,34	102,21
Novembre	36,65	4,26	52,28	93,19
Décembre	33,10	3,84	47,21	84,15
Total	**539,16**	**62,93**	**801,66**	**1 403,76**

A noter qu'il existe une différence entre la quantité d'eau chaude produite et celle consommée. En effet, des pertes en ligne interviennent sur les différents réseaux de chauffage en plus d'un système aérotherme permettant de rejeter le surplus de chaleur, notamment l'été, lorsque les besoins se font moindres.

	2012	2013	2014	2015	2016
Biodéchets traités (en tonnes)	23 885	24 858	25 227	24 089	**23 458**
Biogaz produit (en Nm3/ tonne traitée)	127	119	121	121	**108**
Biogaz total (en Nm3)	3 045 026	2 784 941	2 832 001	2 833 747	**2 491 917**
Pourcentage de biogaz envoyé à la torchère	4,05%	2,48%	1,88%	0,56%	**0,32%**
Pourcentage de biogaz envoyé vers les groupes électrogènes	87,86%	87,54%	89,48%	90,58%	**98,35%**
Pourcentage en biogaz envoyé vers la chaudière	8,09%	9,98%	8,64%	8,86%	**1,33%**
Vapeur produite chaudière process (en MWh)	971	1 312	1 190	1 485	**829**
Vapeur cogénérée produite (en MWh)	1 437	1 690	1 750	1 891	**1 687**
Eau chaude cogénérée produite (en MWh)	3 254	3 287	3 390	3 467	**3 285**
Electricité produite (en MWh)	4 649	4 696	4 842	4 952	**4 693**
Compost produit (en tonnes)	7 005	5 917	5 729	5 383	**5 255**

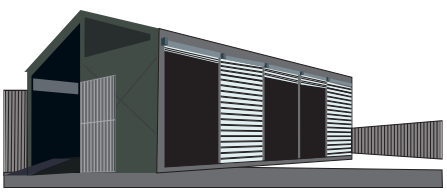

SEVADEC
CENTRE DE TRANSFERT

SEVADEC
CENTRE DE TRANSFERT

Le centre de transfert est une installation intermédiaire entre la collecte et le traitement des déchets. Il permet de créer une rupture de charge afin de regrouper les déchets dans des moyens de transports plus grands, tels que des semi-remorques.

Le tonnage maximum reçu, par jour, est de 230 tonnes, ces dernières devant être évacuées sous 24h. Les déchets sont stockés dans une fosse puis sont chargés à l'aide d'une grue dans des semi-remorques pour être envoyés vers leurs lieux de traitement respectifs.

Les O.M.R. sont envoyées à 62 % sur le Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux (C.S.D.N.D.) situé à Sainte-Marie-Kerque (La Bistade), géré par Opale Environnement et à 38 % sur le C.S.D.N.D. de Blaringhem, géré par Baudelet.
Les encombrants sont triés en trois catégories (bois, D.E.E.E. et tout venant) puis évacués vers les filières adaptées. Ils ne transitent pas par la fosse mais directement vers les différents exutoires via des bennes.

Par délibération du Comité Syndical du 20 décembre 2005, la gestion du centre de transfert a été confiée au SEVADEC.
L'exploitation du site a débuté le 1er janvier 2006.

TRANSFERT ET TRANSPORT DES DECHETS

Depuis 2009, les fermentescibles ne transitent plus par le centre de transfert du SEVADEC. Ils sont directement envoyés au Centre de Valorisation Organique (C.V.O.).
Il en est de même pour les déchets verts de la collecte spécifique de la ville de Calais. Depuis le 1er janvier 2015, ces déchets ne transitent plus par le centre de transfert.

Quant au S.M.I.R.T.O.M., il possède son propre centre de transfert et y fait transiter les fermentescibles qui seront destinés au Centre de Valorisation Organique (C.V.O.), ses encombrants mais aussi ses Ordures Ménagères Résiduelles avant qu'ils ne soient pris en charge.

Depuis le 1er janvier 2013, les O.M.R. et les encombrants de la C.C.R.A. ne transitent plus par le centre de transfert mais sont directement acheminés chez les prestataires.

• Tonnages collectés apportés aux 2 centres de transfert par collectivité en 2016

	CAP CALAISIS	CCRA	SMIRTOM	TOTAL
O.M.R.	30 059,70	6 046,30	7 717,34	43 823,34
Fermentescibles	-	-	713,34	713,34
Encombrants	352,36	323,54	18,72	694,62
Bois	377,63	-	-	377,63
D.E.E.E.	13,62	-	-	13,62
Déchets municipaux*	1 388,46	-	-	1 388,46
Total (en tonnes)	32 191,77	6 369,84	8 449,40	47 011,01

* Déchets des balayeuses et déchets des migrants collectés par le service public de la ville de Calais ainsi que les boues de la STEP.

En 2016, la fraction résiduelle des ordures ménagères est en baisse par rapport à 2015 (43 823,34 contre 44 301,39 en 2015) mais cela reste une part très importante des déchets ménagers transitant par les centres de transfert (93,22 %),
Selon les caractérisations, environ 2/3 de ces déchets pourraient être envoyés vers des filières de valorisation.

• Tonnages collectés apportés au centre de transfert du SEVADEC par collectivité en 2016

	CAP CALAISIS	SEVADEC
O.M.R.	30 059,70	30 059,70
Fermentescibles	-	-
Encombrants	352,36	352,36
Bois	377,63	377,63
D.E.E.E.	13,62	13,62
Déchets municipaux*	1 388,46	1 388,46
Total (en tonnes)	32 191,77	32 191,77

Le tonnage total ayant transité par le centre de transfert est de 32 191,02 tonnes soit une baisse de 4,26 % comparativement à 2015. Cela est dû, notamment, à la fin progressive de la prise en charge des déchets issus de l'activité des migrants.

• Tonnages transitant par le centre de transfert

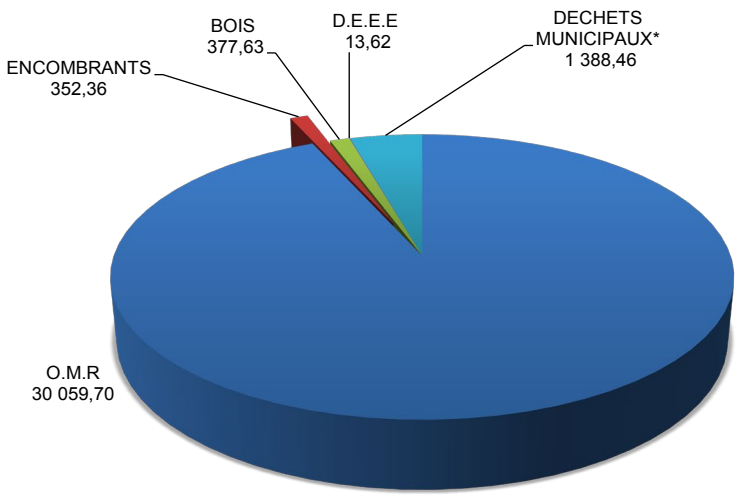

SEVADEC
CENTRE DE TRANSFERT

• Tonnages mensuels réceptionnés (hors encombrants) au centre de transfert

	CAP CALAISIS		CCRA	SMIRTOM	
En tonnes	O.M.R.	Déchets municipaux*	O.M.R.	O.M.R.	FERMENTS
Janvier	2 349,10	104,68	480,84	530,52	-
Février	2 369,58	107,14	471,60	497,28	-
Mars	2 542,48	166,68	503,04	582,40	-
Avril	2 440,90	83,40	501,02	637,18	-
Mai	2 592,82	109,00	511,26	718,62	-
Juin	2 648,36	151,16	517,16	745,50	207,14
Juillet	2 432,24	121,16	494,44	681,28	308,42
Août	2 643,90	124,22	546,34	732,22	119,86
Septembre	2 514,00	143,72	509,96	696,80	32,66
Octobre	2 420,66	130,86	492,10	626,92	39,28
Novembre	2 569,08	104,68	519,64	662,54	5,98
Décembre	2 536,58	41,76	498,90	606,08	-
Total par déchet	*30 059,70*	*1 388,46*	*6 046,30*	*7 717,34*	*713,34*
Total par collectivité	31 448,16		6 046,30	8 430,68	

Sur le territoire du SEVADEC, 43 823,34 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.) ont été collectées en 2016 contre 44 301,39 en 2015 soit une baisse de 1,08 %.

Entre 2015 et 2016, par collectivité, on observe une baisse des O.M.R. de 2,7 % pour Cap Calaisis, des hausses de 0,93 % pour la C.C.R.A. et de 4,06 % pour le S.M.I.R.T.O.M.

• Tonnages des encombrants (triés par flux) ayant transité par le centre de transfert du SEVADEC en 2016

En tonnes	TOUT VENANT	BOIS	D.E.E.E
Janvier	21,58	30,94	0,00
Février	23,50	27,36	1,56
Mars	26,16	35,46	1,36
Avril	28,98	37,64	0,00
Mai	30,96	30,24	0,00
Juin	32,88	33,58	0,00
Juillet	26,88	23,26	0,00
Août	37,44	33,50	2,73
Septembre	38,62	38,06	3,00
Octobre	30,72	34,34	2,68
Novembre	28,06	30,95	1,04
Décembre	26,58	22,30	1,24
Total par déchet	*352,36*	*377,63*	*13,61*
Total par collectivité	743,60		

En 2016, 377,63 tonnes de bois et 13,61 tonnes de Déchets Electriques et Electroniques ont transité par le centre de transfert en vue d'être valorisées.

On observe une augmentation de 31,39 % pour le bois. Ceci est dû au tri supplémentaire effectué par le service "appropriation" de la ville de Calais.

• Part des collectivités dans la provenance des Ordures Ménagères Résiduelles en 2016

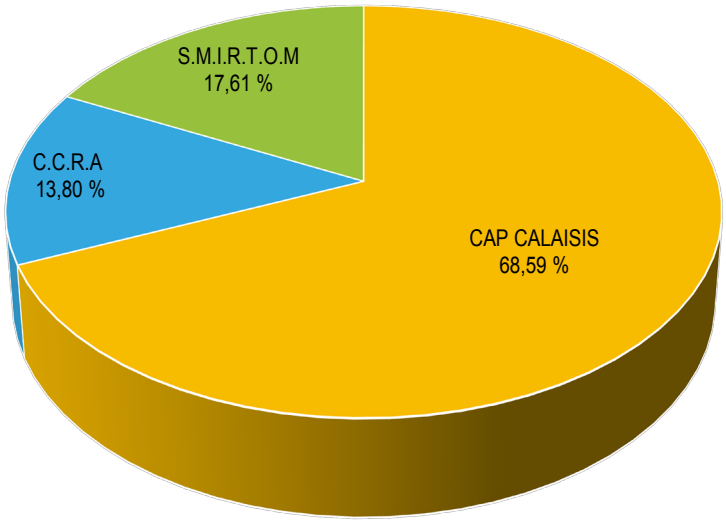

SEVADEC
CENTRE DE TRANSFERT

• Evolution des tonnages des ordures ménagères par collectivité en 2016

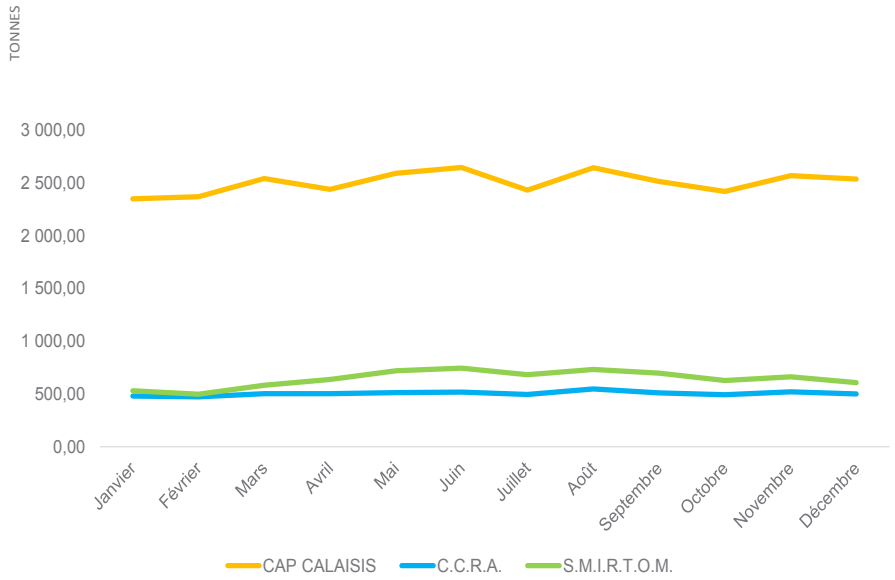

L'évolution mensuelle du tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles est relativement constante au cours de l'année.

Le tonnage de la C.C.R.A. est d'environ 504 tonnes par mois, le S.M.I.R.T.O.M. a, quant à lui, un tonnage approximatif mensuel de 643 tonnes. Concernant Cap Calaisis, le tonnage par mois est en moyenne de 2 505 tonnes. Ces valeurs sont dans les mêmes proportions qu'en 2015 avec une légère baisse concernant Cap Calaisis et une hausse pour le S.M.I.R.T.O.M.

• Ratios des ordures ménagères résiduelles par collectivité

	Ratio des O.M.R. (kg/hab)			
	2013	2014	2015	2016
CAP CALAISIS	332,57	332,93	318,50	310,56
SMIRTOM	224,81	229,76	226,46	234,67
CCRA	231,78	227,33	223,62	224,39
SEVADEC	290,74	293,63	283,01	279,80
Moyenne Nationale	298,30			

• Déchets ayant été détournés vers une plate-forme de compostage

Plate-forme de compostage	Type de déchets et provenance	Tonnes
Louches (Adri-compost)	Partie des fermentescibles du SMIRTOM	713,34
	Partie des déchets verts provenant des déchèteries	3 410,96

SEVADEC
SERVICE TRANSPORT

SEVADEC
SERVICE TRANSPORT

• Nombre de bennes manipulées par mois

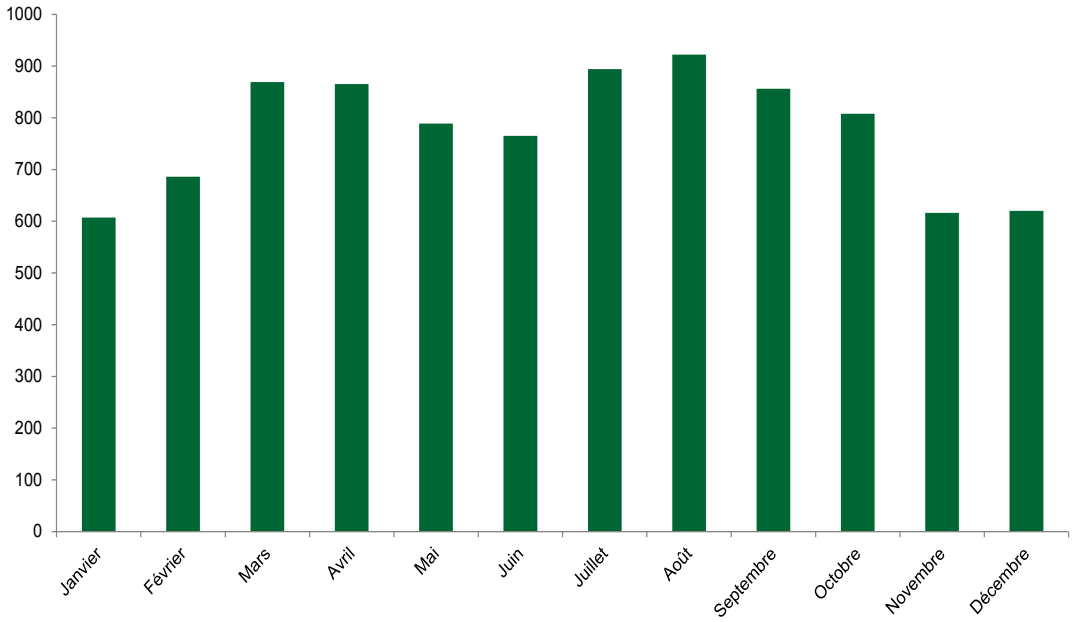

En 2016, ce sont 9 297 bennes qui ont été manipulées par le service transport du SEVADEC pour ses équipements. En 2015, il y en a eu 7 598, soit une évolution de 22,36 % entre 2015 et 2016. Cette différence significative est dûe à la reprise du tout venant de déchèterie par le service transport courant 2015.

• Nombre de kilomètres parcourus

Nombre de kilomètres parcourus par camion			
	Immatriculation CY368FE	*Immatriculation* CY383FE	*Immatriculation* DP997YX
Janvier	3 105	4 720	5 129
Février	4 883	2 824	6 205
Mars	3 179	6 995	7 129
Avril	3 949	6 435	7 151
Mai	4 382	5 571	6 450
Juin	3 830	5 634	6 034
Juillet	5 482	6 380	6 052
Août	5 946	5 896	6 875
Septembre	5 074	5 185	7 212
Octobre	4 191	6 579	5 889
Novembre	4 184	3 555	4 573
Décembre	3 443	4 048	4 514
Total	51 648	63 822	73 213

Le total tient compte des bennes transportées et vidées sur l'éxutoire final mais aussi des bennes manipulées lors des échanges sur les déchèteries, les réparations chez les prestataires ou encore le retrait des bennes métaux...

	TOTAL	DECHETERIES
Tout-venant	5 667,69	25 196,10
Déchets verts	6 745,51	
Gravats	8 617,98	
Cartons	449,78	
Bois	3 395,46	
Métaux	319,68	
Refus de tri	1 212,47	
Compost*	1 240,00	
Total (en tonnes)	27 648,57	

** Estimatif*

Le service a transporté 27 648,57 tonnes dont 25 196,10 liées aux déchèteries soit 88,28 % du tonnage entrant de déchèterie.

• Part des tonnages transportés

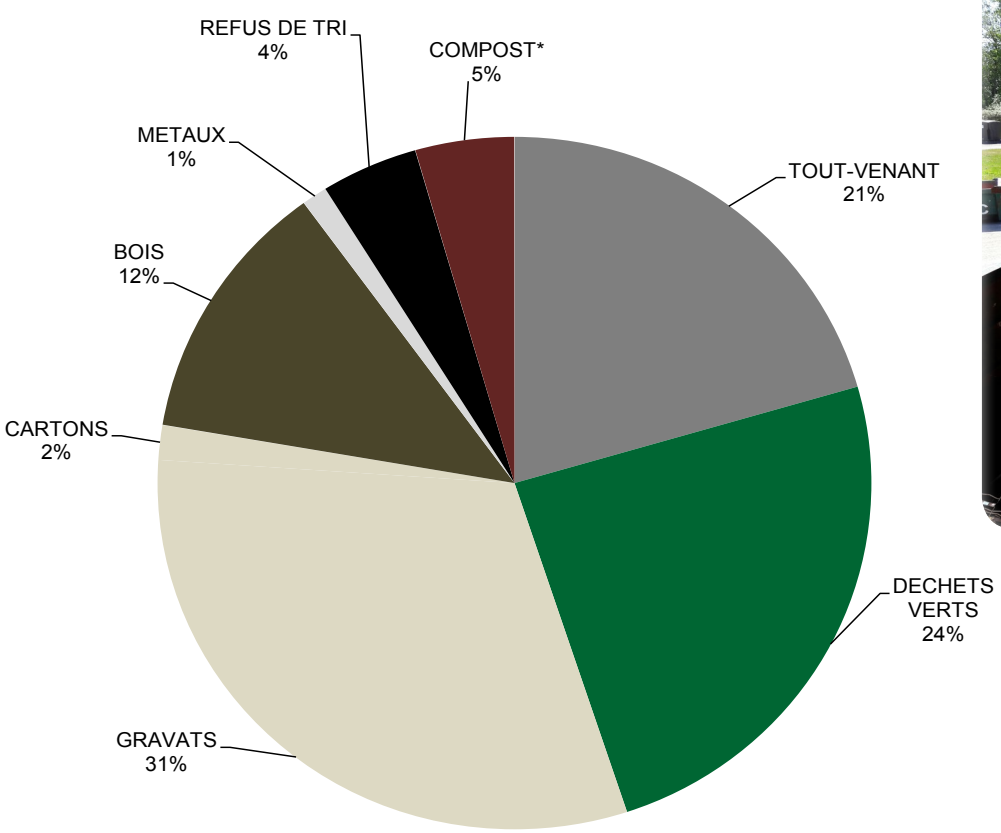

SEVADEC
CENTRE ADMINISTRATIF

SEVADEC
CENTRE ADMINISTRATIF

LES INVESTISSEMENTS DU SEVADEC

Le montant des investissements en 2016 s'élève à **305 239,78 €** H.T.
Cette somme concerne :

• la création du C.V.O.M.R. (étude de faisabilité, campagne de caractérisation des O.M.R., mission AMO...) pour un montant de **124 561,94 €**,

• l'achat de matériel (balayeuse, vestiaires, logiciel, découpeur plasma ...) et la réalisation de travaux (portail d'entrée, bardage, bande tapis ...) pour le centre de tri à hauteur, respectivement, de **34 976,68 €** et **40 827,92 €**,

• l'acquisition d'une borne de surveillance de radioactivité pour le C.V.O. à hauteur de **14 000,00 €**,

• des travaux (étanchéité chéneaux, stores rouleaux) et l'achat de matériel (véhicule, armoires, postes informatiques...) pour le centre administratif à hauteur, respectivement de **12 229,60 €** et **20 648,20 €**,

• des travaux (mise en place de faux plafond à Epinal, porte local D.D.S. à Monod) pour **6 342,80 €** ainsi que l'achat de matériel (fourgon, filets, transpalettes...) sur le réseau des huit déchèteries à hauteur de **51 652,64 €**.

LES COUTS DU SEVADEC

Participations fixes des collectivités

• Répartition de la participation financière par habitant

2016	*Coût par habitant*
Fonctionnement du syndicat	1,43 €
Participation aux frais fixes du centre de tri	5,32 €
Participation à l'exploitation des déchèteries	17,27 €
Participation liée à la construction de l'usine de biométhanisation	7,30 €
Participation liée à la construction du C.V.O.M.R.	2,39 €
Participation par habitant	**33,66 €**

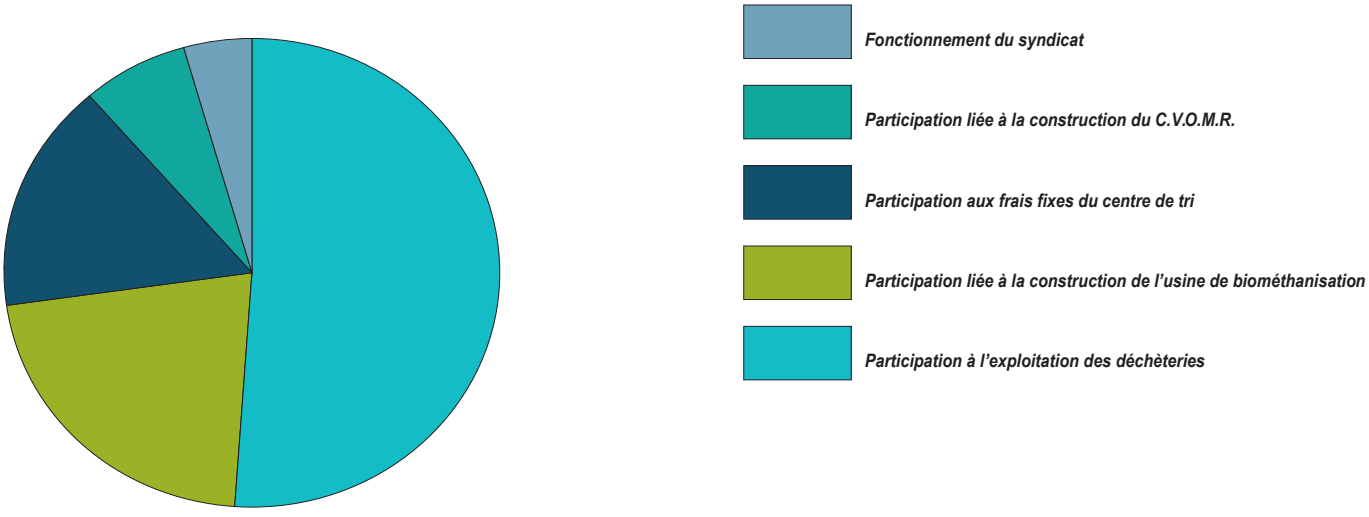

SEVADEC
CENTRE ADMINISTRATIF

Depuis 1999, le CSDND doit payer la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P.) qui concerne toutes les activités polluantes ou portant des risques particuliers sur l'Environnement.

Cette taxe s'appuie sur le poids, en tonnes, des déchets réceptionnés dans l'installation assujettie.

La TGAP a pour objectif de modifier les comportements car, si les entreprises, collectivités ou exploitants d'installations polluantes arrivent à valoriser 75 % du biogaz produit (lors de la détérioration, de la transformation, ...), le coût de la taxe diminue.

À noter qu'en 2011, la taxe s'élevait à 11€/tonne et que celle-ci est passée à 15€/tonne en 2012, puis 20€/tonne en 2015 et 20,08€/tonne en 2016.

Ce coût se répercute sur la facturation des tonnages provenant du SEVADEC.

le centre de tri	***Prix à la tonne H.T.***
Participation au fonctionnement du centre de tri Participation au traitement des refus de tri	128,95 € 78,30 €
l'usine de biométhanisation	***Prix à la tonne H.T.***
Exploitation de l'usine de biométhanisation et traitement	62,41 €
le centre de transfert	***Prix à la tonne H.T.***
Coût de transport des O.M.R.	7,67 €
Coûts de transfert des O.M.R.	6,70 €
Coût de traitement des déchets verts	22,72 €
Coût de traitement des O.M.R. (T.G.A.P. incluse)	92,50 €
Coût de traitement des encombrants	78,30 €
Coût de traitement du bois	24,60 €

LES REUNIONS EN 2016

Bureau syndical

5 réunions du bureau syndical se sont tenues en 2016

- le 12 janvier 2016
- le 21 mars 2016
- le 26 mai 2016
- le 13 septembre 2016
- le 06 décembre 2016

Comité syndical

5 réunions du comité syndical se sont tenues en 2016

- le 26 janvier 2016
- le 05 avril 2016
- le 14 juin 2016
- le 27 septembre 2016
- le 20 décembre 2016

SEVADEC
COMMUNICATION

SEVADEC
COMMUNICATION

PEDAGOGIE
A L'ENVIRONNEMENT 2016

Faire savoir le savoir-faire des agents, présenter la politique environnementale du SEVADEC, le pourquoi, l'intérêt et le fonctionnement des équipements performants, ... telles sont les missions du pôle communication du SEVADEC.

Promouvoir l'image du SEVADEC se caractérise avant tout lors de nos évènements internes (visites hebdomadaires, journées portes ouvertes, journées de distribution de compost à l'habitant, journées du réemploi et de la réparation, ...), et lors de nos interventions en partenariat avec nos partenaires institutionnels (CCAS de Calais, communes, établissements scolaires, organismes de formation et/ ou d'insertion professionnelle...).

Nous oeuvrons à réduire notre impact environnemental, lutter contre le gaspillage notamment alimentaire, démontrer l'intérêt du tri écologique pour l'amélioration de notre cadre de vie et pour les générations futures, tout en démontrant l'intérêt financier et en respectant les obligations du legislateur.

S'adapter, expliquer, écouter, démocratiser l'information, sensibiliser, informer les différentes cibles endogènes et exogènes, reste un travail de longue haleine, un éternel pari sur l'avenir, et une nécessité fondamentale pour notre infrastructure intercommunale, comme pour toutes entités publiques notamment, car une politique environnementale, comme toutes politiques, doit faire l'objet d'attention et de pédagogie auprès de tous.

Si au fil des années des partenariats se développent (*l'OPH de Calais, le CCAS de Calais*...), ou se renforcent (*Opale Vélo Service, la Mission locale de Calais, le lycée du Détroit de Calais, l'Office de tourisme Intercommunal Calais Côte d'Opale*...), il est bon de rappeler que l'intérêt porté au SEVADEC perdure. L'utilité de notre structure intercommunale est reconnue auprès des différents publics reçus ou croisés lors de nos différentes actions de communication.

Ainsi, le SEVADEC a eu le grand plaisir de recevoir durant l'année 2016, près de 2.000 personnes.

Nous avons reçu également 1.300 personnes lors de la Journée du Réemploi et de la Réparation au Channel. Outre cette manifestation, nous sommes intervenus pour apporter notre expertise lors du diagnostic avec le lycée du Détroit de Calais, en faveur d'une sensibilisation renforcée contre le gaspillage alimentaire, et pour présenter notre politique environnementale sur différents sites, notamment au sein des foyers du C.C.A.S. de Calais).

Nous oeuvrons également sur de nombreux dossiers transversaux (fondamentaux pour promouvoir l'image et l'activité de notre établissement) tels que le jalonnement des equipements extérieurs, l'harmonisation des travaux dans les déchèteries, la collecte des huiles alimentaires, la programmation des distributions de compost durant l'année auprès des jardins familiaux et ouvriers, communes, établissements scolaires..., et le démarrage en cette année 2016, d'une communication interne, avec le lancement de la *Gazette du SEVADEC*, lettre interne à destination des agents de notre entité.

**O.C.C.E. : l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) "est un mouvement pédagogique français,de statut associatif et autonome,qui développe au sein des écoles et établissements de l'Éducation Nationale les valeurs de la coopération et de la Pédagogie coopérative".*

Organisation d'évènements internes :

• Opérations « compost »

La distribution gratuite de compost est toujours un moment prisé par la population, malgré diverses programmations sur l'ensemble des communes du territoire proposées durant l'année par les services du SEVADEC. C'est ainsi qu'en 2016, nous avons organisé deux distributions. Ces manifestations sont importantes car elles permettent de communiquer sur l'intérêt du SEVADEC et d'y présenter la politique environnementale des élus de notre territoire. Par ailleurs, le don de compost est une occasion unique de démontrer que si chacun agit au quotidien en faveur de l'environnement, il peut recevoir en échange. Ainsi, notre slogan «J'agis, on y gagne» prend ici tout son sens.

vendredi 26 février 2016 – 14h00/17h00

Près de 150 camions, voitures et remorques ont transité l'espace d'un après-midi, pour ce qui devait être la première distribution de l'année. Comme depuis l'année précédente, le SEVADEC offre également le chargement à ces jardiniers professionnels ou du dimanche. La notion de service public de qualité, pour et en faveur de la population est une réalité permanente pour notre syndicat.

vendredi 21 octobre 2016 – 14h00/17h00

Malgré la pluie, 90 véhicules se sont rendus sur la plate-forme du pôle de valorisation des déchets du SEVADEC afin de retirer cet amendement organique de qualité, produit au sein même de l'unité de biométhanisation du SEVADEC.

SEVADEC COMMUNICATION

• Journée Portes Ouvertes «Jardiner Malin »

Le vendredi 17 juin 2016 de 10h00 à 17h00, le SEVADEC organisait la 23ème journée Portes Ouvertes de son histoire. Nous proposions autour d'un «mini village», outre la visite de nos installations, des stands et ateliers sur la thématique du « Jardiner malin ».

Lors de chaque manifestation, le SEVADEC peut se féliciter de pouvoir compter sur de fidèles partenaires. A ce titre, nous remercions une nouvelle fois les associations (Eco Marck, Racines Carrées), le centre social Espace Fort de Calais, nos partenaires institutionnels la C.C.R.A. et la Ville de Calais, plus précisément le service des espaces verts, la Ville de Marck et la Ferme des Aigrettes, la société OCTEVA, également l'artiste Amadou BA, enfin l'enseigne Carrefour Mivoix pour le don de fruits abîmés mais toujours consommables, pour l'atelier sensilisant à la lutte contre contre le gaspillage alimentaire.

Les différents acteurs sollicités lors de cette journée ont présenté au grand public, des initiatives en faveur de l'écologie, tout en respectant la nature par le biais de « trucs et astuces » provenant de la récupération. Une sensibilisation sur la thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire a fortement intéressé le public. C'est ainsi que les visiteurs ont dégusté gratuitement des smoothies avec des fruits de saison et des chips d'épluchures de pommes de terre.

Lors de cette manifestation, nous avons accueilli 100 visiteurs ainsi que 180 véhicules venant chercher du compost de qualité, produit au sein même de l'unité de biométhanisation du SEVADEC. Une affluence respectable car la journée portes ouvertes se déroulait une nouvelle fois, un vendredi.

SEVADEC

SEVADEC COMMUNICATION

• La 3ème édition de la Journée du Réemploi et de la Réparation au Channel, scène nationale (15 octobre 2016)

Notre objectif etait de réunir une partie des structures du territoire afin d'exposer au grand public des actions visant à réduire et/ou à valoriser les déchets. Cette journée etait l'occasion de donner des informations ainsi que des astuces permettant de réduire la production de déchets notamment par le biais du réemploi, de la réutilisation et de la réparation.

Cet èvement se déroulait dans un lieu mythique de la sphère artistique calaisienne. Nous avions toujours autant de grand plaisir à intégrer le Channel scène nationale. Pour la troisième année consécutive, nous occupions une grande partie des locaux de notre hôte d'un jour, d'abord à l'extérieur avec l'implantation de différents stands (jeux anciens pour le plaisir des petits et des grands), d'un parcours de karts, des oeuvres de l'artiste Amadou BA fabriquées à partir de pneumatiques, et la présence d'un manège décalé tout droit venu de Belgique «L'ARBRE NOMADE»...

A l'intérieur de la grande Halle du Channel, où la surface était réduite par rapport aux années précédente pour cause de travaux, nous avions l'honneur de recevoir 33 artistes, associations et professionnels. Une fois de plus, des stands de maquillage, de barbes à papa et des animations à destination des enfants firent le bonheur de nos petites têtes blondes.

Ainsi l'espace d'une journée, le SEVADEC, acteur engagé dans l'environnement, à travers le Channel scène nationale, fut sous les objectifs, d'une population toujours aussi interessée par des pratiques pour réduire ses déchets. La transformation d'articles en d'autres objets, très souvent en oeuvres d'art, à l'image de notre dernier trouvail, «TAB DECO», plaît beaucoup, surtout sous la musicalité des talentueux artistes nantais, les «TRANSFORMATEURS ACOUSTIQUES» revenus à Calais, après une programmation en Russie.

Le village était ouvert de 10h00 à 18h00. Cette journée fut un succès puisque nous avons comptabilisé 1 287 visiteurs. La presse se fit largement écho de notre initiative et nous pouvons nous en réjouir une fois de plus.

• La promotion du SEVADEC lors d'évènements locaux :

- Comice agricole d'Audruicq (13 mars 2016)

Evènement incontournable de la ruralité, cette intervention lors du Comice agricole est toujours une occasion de sensibiliser le grand public à la politique environnementale du SEVADEC. Cette journée est également intéressante, car elle permet de capter l'attention d'une foule toujours aussi importante, en provenance de notre territoire et au-delà même de celui-ci (Saint-Omer, Wizernes, Aires-sur-la Lys...)
La thématique de cette édition 2016 était « la pomme de terre». Afin d'être en adéquation avec la thématique de la journée, une degustation de chips à base d'épluchures de pomme de terre, était proposée par la C.C.R.A. Cette animation nous a permis de sensibiliser contre le gaspillage alimentaire, tout en présentant nos équipements et l'intérêt du fait d'une T.G.A.P. toujours aussi galopante, du prochain C.V.O.M.R. ...

- Journée Mondiale de l'Eau (23 mars 2016) en partenariat avec les Guides Natures du Calaisis et Auchan Calais

Sur l'invitation de l'enseigne AUCHAN, de nombreux partenaires étaient présents à l'image du Modélisme Naval du Calaisis, les Guides Nature du Calaisis, la Lyonnaise des eaux, Eco-Marck et le SEVADEC. Cette journée était l'occasion de sensibiliser dans la galerie marchande, sur les activités des intervenants, vers un autre public; les consommateurs, tout en sensibilisant sur l'importance de ne pas gaspiller cette ressource que représente l'eau. Les visiteurs étaient réceptifs aux messages véhiculés lors de cette manifestation. A l'extérieur, une distribution gratuite de compost produit au SEVADEC, fut à nouveau un vrai succès...
Les clients avaient la possibilité d'obtenir un sac gratuit de compost sur la présentation d'une preuve d'achat (le ticket de caisse faisant foi).

- 14 ème édition du Marché aux Fleurs de la commune de Blériot/Sangatte (15 mai 2016)

Le SEVADEC participait pour la troisième fois à cet évènement bon enfant, organisé par le comité des fêtes de la commune.
Un temps maussade et l'organisation de 4 évènements la même journée expliqueront alors la faible affluence lors de cette journée. Cependant, la distribution gratuite de compost en libre-service, rencontra un large succès. Occasion de rappeler aux quelques badauds, l'intérêt de trier les déchets notamment les fermentescibles, et d'expliquer le fonctionnement de l'unité de production électrique, tout en faisant la promotion de notre prochaine installation; le C.V.O.M.R. ...

- Participation à la Semaine de la Mer (02 avril 2016)

En partenariat avec le CPIE Flandre Maritime, cette nouvelle édition des «Semaines de la Mer» se déroula durant deux semaines sur différents sites du littoral, du Nord et du Pas-de-Calais, avec un village implanté dans le secteur du Calaisis, à la Ferme des Aigrettes de Marck.

Le SEVADEC offrait alors l'opportunité durant cette manifestion de visiter les équipements performants et de découvrir le savoir-faire des agents.

Autour d'un village nature, de nombreux partenaires ; engagés dans la préservation de notre environnement et de nos littoraux, à l'image de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Marck, Nausicaa le Centre national de la Mer, le Club de char à voile les Islandais, Marine DEVOS (peintre mer, nature, peinture), association « entre ciel, terre et mer » (relaxation énergétique GI GONG), les guides Nature Patrimoines, le Trèfle à 4 feuilles (exposition photo sur les « fous de Bassan »), Ecomarck (ateliers abeilles butineuses)... proposaient une sensibilisation ludique et un accueil chaleureux aux différents publics.

SEVADEC COMMUNICATION

• Des partenariats locaux nouveaux ou renforcés...avec les milieux associatifs, des établissements privés et publics

- Avec la Mission locale de Calais

Dix-neuf visites ont été organisées durant l'année 2016, proposant ainsi à des stagiaires et aux formateurs accompagnateurs de découvrir le SEVADEC comme une «entreprise de service public» et l'univers des déchets. Par ailleurs au sein même de nos services, nous avons eu le grand plaisir de recevoir des jeunes motivés au sein de l'administration (pôle communication) et technique (agents valoristes) afin de se former, découvrir la vie au coeur de nos services et se parfaire à une activité professionnelle.

- Avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Calais

2016 illustre également l'intervention du SEVADEC dans les résidences et foyers de personnes âgées de Calais. Apprendre de façon ludique, le monde des déchets, non pas comme Hergé de 7 à 77 ans mais bien au-delà même, fut une expérience enrichissante pour les deux parties. D'une part les intervenants du SEVADEC ont appris eux aussi auprès de ces mémoires, ces encyclopédies vivantes pour certaines et certains d'entre eux, notamment sur le mode de consommation des années 1950 et 1960. Plus d'épiceries, peu ou pas de gaspillage alimentaire, plus de plats faits «maison» en respectant la saisonnalité, et les contenants en verre font de cette époque pas aussi lointaine, un autre temps.
Nos hôtes nous ont toujours écouté avec une bienveillante attention, marquant l'étonnement de savoir que l'huile alimentaire usagée permettait de produire du méthane et donc de l'electricité et que des valoristes triaient le contenu de la poubelle des emballages.
Au final, nous sommes intervenus dans les foyers et résidences les Compagnons, Club avenue Blériot, Ovide, Pont -Lottin, Santos-Dumont, Curie, Front de Mer, et même lors de la journée Portes ouvertes en ce samedi 03 mai 2016, au foyer Santos-Dumont.
Pour mieux appréhender encore le SEVADEC et la politique environnementale menée par notre entité, nous avons le grand plaisir de recevoir 3 bus de résidents de ces foyers sur notre plateforme de la rue Jacques Monod à Calais, pour une visite de nos installations.

- L'O.P.H. (Office Public d'Habitat) de Calais

Mieux connaître les partenaires du territoire, tel est l'intérêt de l'office public d'habitat de Calais qui lors de la «Semaine de la tranquilité résidentielle» (24 au 28 octobre 2016) avait sollicité le SEVADEC afin de présenter mutuellement auprès des résidents de cette institution, nos activités respectives. Lors d'un petit-déjeuner avec des locataires et les techniciens, nous avons présenté le SEVADEC et la politique environnementale de notre entité. Après une séance de questions/réponses, le public fut convié à une visite des installations.

L'après-midi même, nous recevions dans le même cadre, la M.J.C. (la Maison des jeunes et de la culture) pour une sensibilisation à la thématique environnementale.

- L'enseigne «Nature et Découvertes» magasin «Cité Europe»

Soucieuse d'actions bénéfiques à l'égard de l'environnement, de la nature et du développement durable, cette enseigne se veut exemplaire, notamment sur le tri des déchets. Depuis 1994, Nature & Découvertes a créé une nouvelle fonction : le Réseau Vert. Au quotidien, cela concerne notamment le tri sélectif des déchets. Le Réseau Vert est là pour veiller au respect de cette charte qualité.
Quand un leader de la grande distribution spécialisé dans la nature rencontre un leader du traitement des déchets, un partenariat se concrétise naturellement afin d'éveiller les consciences à l'égard du citoyen-consommateur.
Ainsi, Nature et Découvertes propose de mettre gracieusement à disposition des supports de communication du SEVADEC dans son magasin. Quant au SEVADEC, il propose la visite gratuite des équipements aux clients de cette enseigne.

- Avec l'Office de Tourisme Intercommunal Calais Côte d'Opale

Toucher différents publics, éveiller la curiosité environnementale des enfants et adultes, même en période estivale, promouvoir les initiatives de l'ensemble des communes du grand Calaisis, tel est le pari audacieux mais pas insupportable, fruit d'une volonté commune de l'Office de Tourisme Intercommunal Calais Côte d'Opale et du SEVADEC.

Ainsi, nous avons eu le grand plaisir de recevoir des écotouristes sur nos différentes intallations en période estivale et faire la "Une" de la presse locale pour cette excellente initiative.

Du tourisme écolo au centre de tri du Sevadec

Depuis deux ans, un partenariat entre l'office du tourisme et le Sevadec permet aux visiteurs de découvrir l'univers du recyclage et de la valorisation des déchets

Par Nord Littoral | *Publié le* 27/07/2016

- Avec le centre hospitalier de Calais

Lors de cette seconde édition, le personnel du centre hospitalier a été une nouvelle fois sensibilisé au tri des déchets au sein de des différents services.

Cette journée était organisée en collaboration avec le service "Hygiène " de l'hôpital de Calais. Ainsi, sous forme ludique, différents corps de métiers (médecins, infirmiers(ères), aides-soignants, brancardiers..., ont été sensibilsés au tri et à la réduction des déchets.

SEVADEC COMMUNICATION

- Le Lycée du Détroit de Calais

Outre l'organisation du «dîner presque sans déchets», les visites et interventions en milieu scolaire dans cet établissement, le SEVADEC, fort d'un savoir-faire et d'une expertise reconnue dans le domaine de la réduction, du tri et de la valorisation des déchets, a procédé à un diagnostic au sein du lycée.
Ainsi, lors de 6 interventions par nos services, un diagnostic complet de l'établissement a permis de dresser un état des lieux.
L'objectif pour les élèves et le corps enseignant et la direction du lycée, est d'intégrer un programme international d'éducation au développement durable (Eco-Lycée). Le «Détroit» a profité des conseils du SEVADEC, pour se lancer dans ce projet pédagogique ambitieux.
La labélisation sera matérialisée par la remise d'un diplôme et d'un drapeau millésimé à hisser dans l'enceinte de l'établissement, pronant haut et fort le respect de l'environnement au sein même du lycée et à l'extérieur.

- Calais Opale Vélo Services

Opale Vélo Services, référence locale de l'économie circulaire et du monde associatif, permet l'achat de pièces d'occasion et de vélos réemployés à ses adhérents et propose des animations à l'ensemble de la population.

Le partenariat entre le SEVADEC et Opale Vélo Services, association du Calaisis au service de tous les usagers des cycles, a permis de poursuivre la collecte de pièces et cycles sur les déchèteries calaisiennes.
En 2016, 162 vélos ont été récupérés dans les déchèteries de Calais Monod et Calais Epinal, par l'association dans le cadre de son activité.

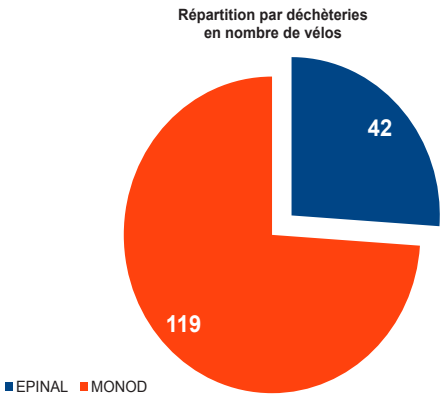

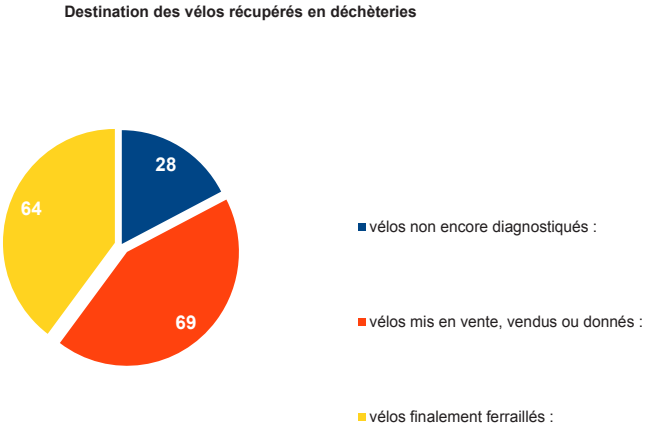

- La sensibilisation à la collecte des portables

Partenaire depuis 2006 de l'association *«Pour la Vie»,* le SEVADEC collecte au sein de ses 8 déchèteries des téléphones portables. Nous sensibilisons toute l'année à la collecte et au devenir de ces déchets toxiques pour l'environnement.

Ils seront ensuite éventuellement réparés puis revendus, ou démantelés dans le respect de la legislation en vigueur, participant également au financement de cette association à destination des enfants myopathes.

Durant l'année 2016, le SEVADEC a envoyé au total 357 téléphones, pour un poids total (hors connectiques) de près de 22 kilogrammes de D.E.E.E, à savoir des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Interventions et prêts des supports pédagogiques

Le SEVADEC dispose de deux supports pédagogiques ludiques, l'exposition itinérante et le jeu de l'oie géant. Outre le prêt (sur simple signature d'une convention), une formation est aussi proposée afin d'utiliser notre matériel. Ainsi, de nombreux «relais», tels que les enseignants, les services animations des communes, les animateurs de centres sociaux ...ont permis de sensibiliser de jeunes enfants à la politique environnementale du SEVADEC, sur les thématiques de réduction et de tri des déchets.

En 2016, le SEVADEC a gracieusement prêté et formé des enseignants, éducateurs, animateurs, des écoles de Landrethun-les-Ardres, d'Oye-Plage, d'Andres..., le centre social Espace Centre de Calais...

Dans le même temps, le SEVADEC intervenait ponctuellement afin de sensibiliser au développement durable dans les centres aérés (ex: Ardres...), dans les établissements scolaires (ex : collège Vauban de Calais)...

2016 marque une ferme volonté de réduire les D.M.A. (Déchets Ménagers et Assimilés)

Le Programme Local de Prévention des Déchets (2011-2015) fut une réussite. Les objectifs ont été atteints et même dépassés à la fin du programme. En effet, les différentes actions menées ont permis une réduction de 12.95 % des O.M.R. (Ordures Ménagères Résiduelles) et une baisse de 10.10 % des O.M.A. (baisse de 7.10 % des D.M.A. sur cette même période).

2016 marque la poursuite des efforts du SEVADEC en faveur de la réduction des déchets par la mise en œuvre d'actions sur la période 2016 – 2020 (second programme d'actions).
L'objectif est de diminuer la quantité des D.M.A. (Déchets Ménagers et Assimilés) de 10 % à l'horizon 2020.

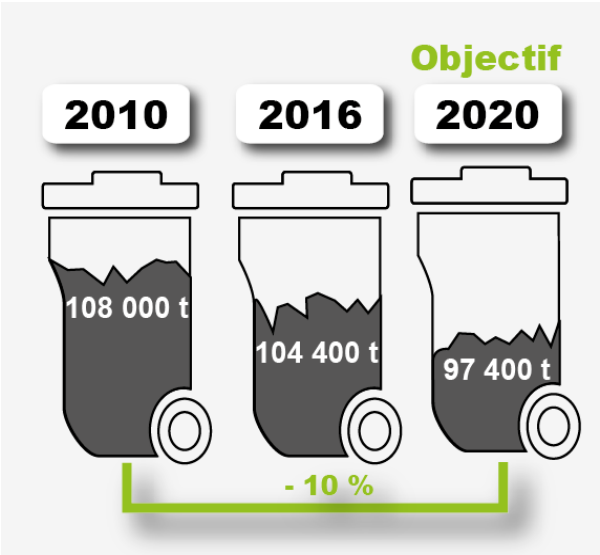

Pour y parvenir, le pôle communication du SEVADEC poursuit la sensibilisation de la population à la réduction des D.M.A. (Déchets Ménagers et Assimilés). Nous communiquons régulièrement sur la collecte à la source des Textiles, Linges et Chaussures (T.L.C.), sur la diffusion du «Stop Pub», et sur le gaspillage alimentaire...

LA COLLECTE DES HUILES

Le Calaisis dispose d'une unité de biométhanisation, installation sur mesure pour traiter localement l'huile usagée et ainsi produire de l'électricité verte dans le respect de notre environnement.

AGIR LOCAL !

2016 concrétise notre partenariat avec des restaurateurs locaux, les établissements scolaires. Au total, un peu plus de 32 tonnes d'huiles alimentaires usagées ont été collectées et dirigées vers l'usine de production d'électricité du SEVADEC, durant l'année 2016.

2016	Restaurateurs		Scolaires		Restaurateurs +scolaires			Déchèteries		
	collectes	*fûts collectés*	*collectes*	*fûts collectés*	*collectes*	*fûts collectés*	***tonnage 2016***	*collectes*	*fûts collectés*	***tonnage 2016***
Janvier	27	35	10	16	37	51	**1,78**	12	14	**0,87**
Février	26	30	2	5	28	35	**1,50**	7	10	**0,64**
Mars	28	31	4	9	32	40	**1,50**	16	19	**0,78**
Avril	33	41	0	0	33	41	**1,72**	13	21	**1,26**
Mai	29	33	7	12	36	45	**1,69**	7	15	**0,80**
Juin	29	39	0	0	29	39	**2,32**	14	18	**1,03**
Juillet	35	44	7	10	42	54	**2,46**	15	22	**1,02**
Août	34	43	0	0	34	43	**1,80**	11	24	**1,38**
Septembre	24	29	0	0	24	29	**1,38**	11	19	**0,73**
Octobre	22	25	1	2	23	27	**1,22**	2	4	**0,74**
Novembre	29	39	2	5	31	44	**2,05**	2	10	**1,06**
Décembre	25	29	4	5	29	34	**1,50**	9	19	**0,98**
Total	**341**	**418**	**37**	**64**	**378**	**482**	**20,92**	**119**	**195**	**11,29**

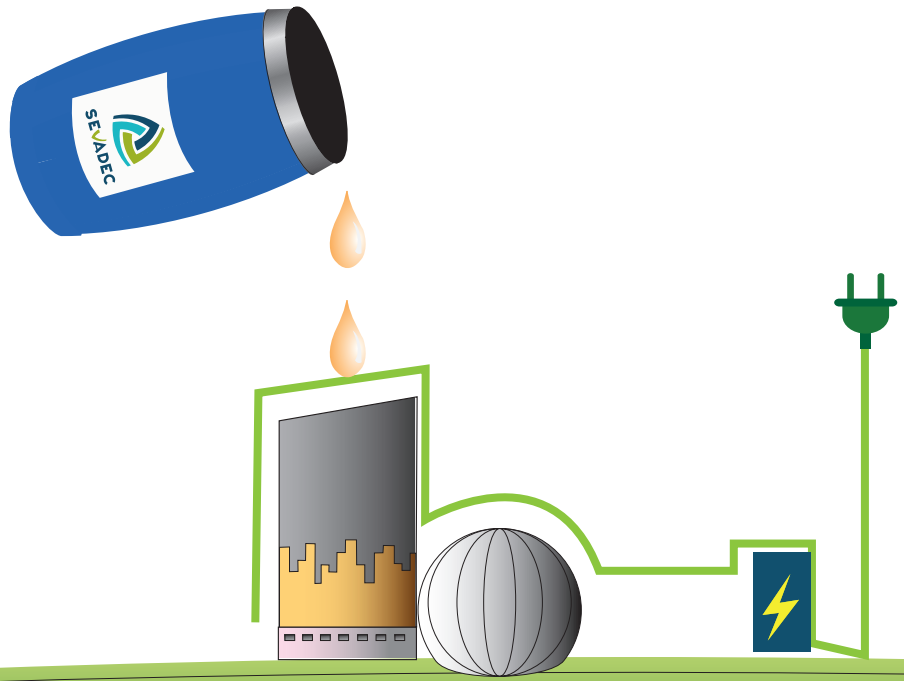

LE C.V.O.M.R.

CENTRE DE **V**ALORISATION DES

ORDURES **M**ENAGERES **R**ESIDUELLES

LE C.V.O.M.R.

Par respect de l'environnement, mais aussi de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (adoptée en juillet 2015) et pour contrer la T.G.A.P. (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui ne cesse de galoper, les élus du SEVADEC ont acté lors des comités syndicaux de l'année 2015, la création d'un C.V.O.M.R. Cet équipement permettra de détourner les tonnages condamnés à l'enfouissement vers des filières de valorisation, tout en réalisant des économies substantielles.

2016, marque les premières étapes de la construction de ce nouvel équipement, avec notamment les études géotechniques, les premières réunions de travail sur les critères de jugement du marché global de performances du C.V.O.M.R.

LEXIQUE

LES TYPES DE DECHETS

Source : CGDD complété par SEVADEC [3]

Tableau synoptique sur la composition des déchets municipaux gérés par les collectivités locales [3]

<table>
<tr><td rowspan="3">- déchets des espaces verts publics
- déchets de voirie, marchés
- déchets de l'assainissement (boues d'épuration)</td><td colspan="3">= déchets produits par les ménages et les activités économiques collecté par le service public d'élimination des déchets</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Déchets occasionnels

Ensemble des déchets provenant des déchèteries</td><td colspan="2">Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)
= déchets « de routine »</td></tr>
<tr><td>Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

= Déchets collectés en mélange
(poubelles ordinaires)</td><td>Déchets collectés séparemment soit en porte à porte, soit en apport volontaire

• déchets fermentescibles
• déchets d'emballages (PET, PEHD, ELA, métaux, cartons, papiers, EMR)
• verre</td></tr>
</table>

Biodéchets[4] : déchets biodégradables solides pouvant provenir des ménages composés des déchets alimentaires, des déchets verts ou déchets de jardin, des papiers et cartons.

Déchets verts : résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts.

D.E.E.E. = **D**échets d'**É**quipements **É**lectriques et **É**lectroniques : déchets incluant tous leurs composants, sous-ensembles et consommables spécifiques. Ils comprennent, par exemple, les produits «blancs» (électroménagers), les produits «bruns» (TV, vidéo, radio, hi-fi) et les produits «gris» (bureautique, informatique). Ils font l'objet d'une filière adaptée depuis le 31/12/2006.

Déchets fermentescibles[4] : déchets composés exclusivement de matière organique biodégradable. Il est susceptible d'être traité par compostage ou méthanisation.

Déchets inertes[4] : déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique. Ils ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine.

Déchets Spéciaux : déchets qui, en raison de leur composition ou de leurs propriétés, présentent un danger pour la santé humaine ou pour l'environnement.
On distingue :

- **D.D.S.** = **D**échets **D**iffus **S**pécifiques : déchets produits par les ménagers tels que les aérosols, les produits de jardinage, les produits de bricolage, etc.
- **D.A.S.R.I.** = **D**échets d'**A**ctivités de **S**oins à **R**isque **I**nfectieux : déchets d'activités de soins qui peuvent présenter des risques infectieux, chimiques, toxiques, radioactifs.

Déchets ultimes : déchets qui ne sont plus valorisables, ni par recyclage, ni par valorisation énergétique. À ce titre, il sont réglementairement les seuls à pouvoir être stockés (enfouis) dans un Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND).

E.L.A. = **E**mballages **L**iquides **A**limentaires (brique de lait ou jus de fruits)

E.M.R. = **E**mballages **M**énagers **R**ecyblables : emballages alimentaires en carton fin et léger (pâquets de gâteau, suremballade de yaourts).

J.R.M. = **J**ournaux, **R**evues, **M**agazines

P.E.H.D. = **P**oly**É**thylène **H**aute **D**ensité : matière plastique opaque utilisée dans la fabrication d'emballages (flacons de produits ménagers et recyclables comme des tuyaux, des contreforts de chaussures, des bidons,...) et recyclables en nouvelles bouteilles, barquettes, fibres textiles, rembourrage de couettes, oreillers, anoraks et peluches.

P.E.T. = Poly**É**thylène **T**éréphtalate : matière plastique pour fabrication de bouteilles transparentes et recyclables en nouvelles bouteilles, barquettes, fibres textiles, rembourrage de couettes, oreillers, anoraks et peluches.

Tout -venant : déchets ménagers en mélange ne pouvant être déposés dans bacs du fait de leur taille. Ces derniers sont apportés en déchèteries.

LES TYPES DE COLLECTES

Collecte(4) : ensemble des opérations consistant à enlever les déchets et à les acheminer vers un lieu de transfert, de tri, de traitement ou une installation de stockage des déchets.

Collecte en porte à porte(4) : mode d'organisation de la collecte dans lequel le contenant est affecté à un groupe d'usagers nommément identifiables; le point d'enlèvement est situé à proximité immédiate du domicile de l'usager ou du lieu de production des déchets.

Collecte par apports volontaires(4) : mode d'organisation d'une collecte dans lequel un «contenant de collecte» est mis à la disposition du public : colonnes, conteneurs spécifiques sur des espaces publics, déchèteries, etc. La collecte sélective s'applique aux déchets ménagers.

Collecte séparée(4) **:** Collecte de certains flux de déchets, préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

UNITE DE BIOMETHANISATION

Centre de valorisation organique (C.V.O.) : appelé également usine de biométanisation.

Méthanisation(4) : Transformation des matières organiques par «fermentation anaérobie» (raréfaction d'air) et «digestion», celle-ci conduit à la production de biogaz (essentiellement constitué de méthane) et d'un digestat éventuellement utilisable (selon sa qualité) après compostage.

Biométhanisation : procédé de transformation de la matière organique par un ensemble de micro-organismes, en l'absence d'oxygène (anaérobie). Ce phénomène s'accompagne de la production de «biogaz», mélange gazeux combustible, et d'un résidu appelé «digestat».

Digesteur : contenant dans lequel vont fermenter les biodéchets.

AUTRES DEFINITIONS

Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (C.S.D.N.D.) : centre dans lequel on enfouit les déchets ultimes, c'est-à-dire les déchets qui ne peuvent plus être réduits davantage ou encore les déchets parmi lesquels toute matière valorisable a déjà été récupérée.

Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.)(4) : démarche visant à réduire les impacts sur l'environnement des bâtiments lors de leur construction, de leur rénovation et de leur usage.

Refus de tri(4) : déchets non récupérés à l'issue du tri industriel et manuel. Ils font l'objet d'un traitement ultérieur.

Valorisation(4) : terme générique recouvrant le réemploi, la réutilisation, la régénération, le recyclage, la valorisation organique ou la valorisation énergétique des déchets.

(1) Recensement 2008 de l'INSEE en vigueur au 1er janvier 2011, appliqué en 2012 au SEVADEC car la déclaration des collectivités s'est faite fin 2011

(2) Moyenne nationale, données de l'ADEME

(3) Tiré du Lexique à l'usage des acteurs de la gestion des déchets du ministère chargé de l'environnement en partenariat avec l'ADEME de Mai 2012

(4) Définitions provenant du site de l'ADEME : www.ademe.fr

SYNDICAT D'ELIMINATION ET DE VALORISATION DES DECHETS DU CALAISIS

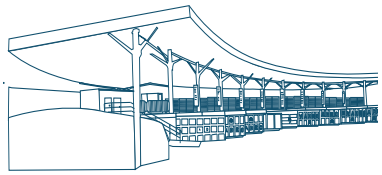

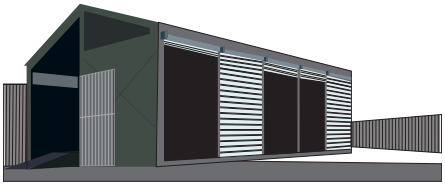

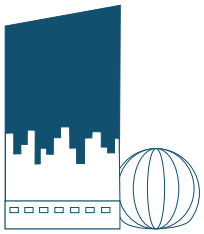

SEVADEC

http://www.sevadec.fr